



Le Naif
Zizanie au sein du pouvoir. La guerre est déclarée entre deux dames de fer.

Célébration du 8 mars
Les stands des femmes visités par Mialy Rajoelina



Manakara
Un albinos de 50 ans décapité

> 16

midimadagasikara

Depuis 1983 | N° 11 987 | Mardi 07 mars 2023 | Prix : 1000 Ariary Premier Quotidien National d'information de Madagascar

Ambassade de Madagascar à Paris Grève effective du personnel



Refus des employés de recevoir des ordres du premier conseiller > 2



MMM > 3
Demande de financement pour les élections communales

Base Toliary > 12
Les débats pour la réouverture continuent

Ports à ouverture internationale > 11
La sûreté à améliorer

Nina's > 8
De passage à Madagascar, en concert au Glacier

Telma MIRESAKA FOANA, ISAN'ANDRO, ISAN'ORA !

M'Ora One

1000 Ar

+ 40 SMS + 40 Mo

TSINDRIO NY #322*21#

G-CL 440/25-7

MATEZA FOAM

FABRICATION ET VENTE DES MATELAS

EPONGE DE QUALITE

TSARA TORIMASO!

033 23 588 88 AMPITATAFIKA PK 08

M-CL 812/27-56

SOLEX MADE IN THAILAND

032 72 969 44 - 034 99 203 99 (ASIA MASSAGE SOARANO)

SOLEX CADENAS

M-CL 7659/40-27

Encart dans votre édition d'aujourd'hui

magasins U

Commerçants autrement

Be 500
Tena mora be kosa an !
Antsoy ny 224*1*1

500 Ar TTC antso maharitra 24 ora feno + 15 SMS + 10 Mo

M-CL 9146/9-2

orange Mahasahana ny tontolom-plainanao

Miampy kadoa 20% ny SMS raha vidina@ az ny tolotra

Vision

C'est une guerre ouverte qui s'est déclenchée entre deux piliers du pouvoir. Ces deux personnalités, qui ont toujours été des soutiens fidèles du président de la République, ont toujours inspiré la conduite des affaires de l'État. Elles sont restées au côté du chef de l'État depuis le début de son mandat et n'ont jamais été inquiétées. Les incompatibilités d'humeur ne sont jamais exprimées, mais elles se voient aujourd'hui au grand jour. L'attaque frontale menée par l'une contre l'autre ne sert pas l'image du régime. C'est un souci de plus pour l'équipe autour d'Andry Rajoelina qui est obligé de calmer au plus vite cette tempête qui peut prendre des proportions insoupçonnées.

Une affaire qui fragilise le régime

Elles ont toutes les deux occupé des postes importants au sein de l'ambassade de Madagascar à Paris. L'une est premier conseiller et l'autre est conseillère d'ambassade. Leur désaccord s'est manifesté à plusieurs reprises. Mais la seconde a été évincée de son poste et a dû retourner au pays. Arrivée sur place, elle est restée dans le cercle du pouvoir et a été nommée PCA de Madagascar Airlines. Elle a dirigé la compagnie avec beaucoup d'autorité. Cependant, elle continue de suivre ce qui se passe à Paris. Celle qui occupe le poste de premier conseiller dirige le personnel d'une main de fer et les protestations des employés n'ont jusqu'ici eu peu d'échos au niveau de la Présidence. Aujourd'hui, ces derniers ont décidé de réagir. Le préavis de grève annoncé s'est transformé en grève. Mais l'affaire a fait le tour des réseaux sociaux. Ce qui lui a donné un certain poids, c'est l'appui manifeste apportée par l'ancien conseiller d'ambassade qui n'a pas mâché ses mots, en évoquant les griefs des employés vis-à-vis du premier conseiller. Ce soutien sans nuance montre clairement que les ponts sont rompus entre les deux femmes. Cela fait, comme on dit familièrement, désordre et est en train de fragiliser le chef de l'État qui devra prendre parti. Dans le contexte actuel, ce dernier n'avait pas besoin de cela.

Patrice RABE

Ambassade de Madagascar à Paris.

Les activités au sein de l'ambassade reprennent ce jour mais les employés refusent de recevoir les ordres du Premier Conseiller.

Arrêt de toutes les activités et services au sein de l'ambassade de Madagascar à Paris. En effet, conformément à ce qui a été annoncé dans le préavis de grève déposé le vendredi 3 mars dernier auprès du Ministère des Affaires Étrangères, les employés sont entrés en grève hier. Ces derniers ont fermé l'ambassade et ont installé des banderoles et pancartes devant l'entrée, mais aussi sur le bâtiment de l'ambassade de Madagascar au 4 Avenue Raphaël, 75016 Paris. Le personnel revendique l'abrogation de Mamonjisoa Randimbarisoa Ramiakalisoa, premier conseiller auprès de l'ambassade de Madagascar en France. Harcèlement moral permanent, infantilisation, dénigrement, invectives, rabaissement, abus de pouvoir et insultes, menace permanente d'avertissement et de rapatriement du personnel, menace permanente de rupture de contrat pour les ECD, incompétence, ignorance de l'Administration, illégalité de statut de maintien en fonction et résidence illégale dans

Grève effective du personnel



la chancellerie, ainsi que le traitement inhumain du personnel, ce sont, entre autres, les motifs évoqués par les employés. Ces derniers soutiennent que les agissements du premier conseiller provoquent la frustration, la peur, la démotivation, l'atmosphère délétère au travail. Son comportement affecterait même la santé mentale et physique du personnel.

Victimes. Les grévistes dénoncent aussi le fait que depuis sa nomination en 2019, le premier conseiller d'ambas-

sade à Paris occupe le 7^e étage du bâtiment de l'ambassade sans payer aucune charge ni facture. D'après les explications, toutes les dépenses relatives à son hébergement à l'ambassade seraient prises en charge par l'Etat malgache. Mamonjisoa Randimbarisoa alias Michou est aussi accusée d'avoir commis différentes sortes d'abus non seulement à l'endroit de ses collaborateurs au sein de l'ambassade mais aussi à l'encontre des fonctionnaires et dirigeants en mission en France. Parmi ses victimes figurerait une minis-

tre qu'elle a renvoyé du salon VIP alors que le membre du gouvernement était en mission officielle dans l'Hexagone avec le Premier ministre.

Extraterritorialité. La manifestation d'hier a été organisée dans le but d'attirer l'attention des dirigeants par rapport à ce qui se passe à l'ambassade malgache à Paris. Pour exprimer leur bonne foi, les employés ont pris la décision de reprendre leur travail dès ce jour. Un « avis aux usagers » annonçant la reprise des services, signée par l'am-

bassadeur Olivier Rija Rajohnson, a été affichée devant l'ambassade hier. Pour le moment, on ignore la vraie position du numéro Un de l'ambassade par rapport à cette affaire. Hier, il a été présent dans les locaux de l'ambassade pour discuter avec le personnel mais jusqu'à l'instant où nous mettons cet article sous presse, nous n'avons pu obtenir aucune information sur les tenants et aboutissants de cette discussion. On ignore également si l'ambassade a réellement engagé une poursuite judiciaire contre les leaders de cette grève, conformément à ce qui a été annoncé pendant le week-end. Et ce, même si on sait qu'il est aberrant de croire qu'une telle initiative puisse aboutir. Principe d'extraterritorialité oblige. Après la journée de grève d'hier, le personnel annonce sa décision de ne plus recevoir aucun ordre de la part de Mishou Randimbarisoa. Joint au téléphone, un des employés grévistes a laissé entendre qu'une éventuelle reprise de la grève n'est pas à écarter au cas où les autorités décident de jouer la sourde oreille. A travers une publication sur son compte Facebook, Rinah Rakotomanga, ancien employé de l'ambassade de Madagascar en France, a exprimé son soutien aux grévistes.

Davis R

Affaire FIZAFABI

Excuses publiques de Kaleta

Soja Jean André, Conseiller spécial du président de la République Andry Rajoelina, a présenté des excuses publiques après sa dernière intervention médiatique concernant l'affaire FIZAFABI. Il s'est excusé, notamment, à l'endroit de Christine Razanamahasoa, présidente de l'Assemblée nationale et à tous les membres du « Fikambanan'ny Zanakin'ny Faritanin'i Fianarantsoa ». A l'issue d'une réunion des partisans et diri-

geants du parti MAPAR qui s'est déroulée hier à l'Arena Ivandry, Kaleta a convoqué la presse pour s'expliquer sur cette affaire. Selon ses dires, « il s'agissait d'une simple incompréhension ». Pour rappel : lors de la présentation de vœux des membres du FIZAFABI à Fianarantsoa, Christine Razanamahasoa, présidente de cette association regroupant les natifs de l'ex-Province de Fianarantsoa, s'est adressé au président Andry Rajoelina

pour réclamer le poste de Premier ministre et 10 sièges au sein du gouvernement qui devraient être attribués aux « Zanak'i Fianarantsoa ». Une déclaration que Kaleta considère comme un chantage prononcé à l'encontre du président de la République. Le lendemain, le Conseiller spécial du président a réagi d'une manière très virulente. Cette réaction a provoqué une vive tension entre ces deux grandes figures du régime actuel.

« Nous avons pu nous expliquer et désormais, tout est réglé. Il n'y a plus de tension entre moi et

Christine Razanamahasoa », a fait savoir Soja Jean André.

Davis R

Poste de sénateur

Recrutement ouvert à Anosikely

La vacance de poste d'un sénateur est constatée par la Haute cour constitutionnelle. Cette institution a sorti un arrêt, déclarant que le siège à la Chambre haute laissé par Landy Mbolatiana Randriamanantenasoa est vide. Cette dernière est partie pour occuper le poste de ministre de la Justice, garde des sceaux, depuis le 20 février dernier. Le recrutement est donc ouvert pour devenir sénateur depuis que cette magistrat de carrière est ministre au sein de

l'Exécutif. Toutefois, la Haute cour constitutionnelle a souligné qu'il appartient au président de la République de nommer le nouveau sénateur. Le nom de Richard Ravalomanana, actuel conseiller spécial du président de la République, circule déjà dans les coulisses comme potentiel candidat à ce poste au Sénat. Mais ce général retraité n'a pas confirmé ce bruit. Quant à l'Assemblée nationale, Paul Ralaivao devient le nouveau député de Lalangina. Il a été le suppléant de la liste IRD dirigée par

Richard Jean Bosco Rivotiana dans ce district du Haute Matsiatra. Ce dernier, qui est devenu ministre de la fonction publique depuis le 20 février dernier, est contraint de céder sa place à son suppléant, selon l'arrêt de la Haute cour constitutionnelle publiée hier. « Le député nommé membre du Gouvernement est suspendu d'office de son mandat. Il est remplacé par son suppléant » ont rappelé les juges constitutionnels.

Rija R.

Luxor TABLES MULTI JEUX
Variez les plaisirs!

www.luxor.mg

M-CL 9222/1-1

2-ou-1
1590x905mm
7 359 000 Ar
1 997 500 Ar

3-ou-1
2200x1305mm
7 280 000 Ar
3 570 000 Ar

PROMOTION SPECIALE
15%

+261 20 22 223 83
+261 32 05 420 12

commercial@luxor.mg
Luxor Behoririka

MMM.

Demande de financement pour les élections communales

D'après un communiqué du MMM : « puisque la Ceni a remis au gouvernement le calendrier électoral, nous demandons à ce que soit fait application de l'article 51 de la loi sur les élections, et qu'en conséquence, un décret soit pris en conseil du gouvernement pour la convocation des collèges électoraux pour les élections présidentielles du 9 novembre et du 20 décembre 2023. »

Le parti " Malagasy Miaramiainga " tient à rappeler que les élections communales doivent avoir lieu cette année 2023 et les dispositions relatives au financement de celles-ci auraient déjà dû être prises. Cela n'a pas été le cas puisque l'actuelle loi de finances n'a prévu que les élections présidentielles. Le communiqué de poursuivre « puisque l'article 65 de la Constitution prévoit que le chef du gouvernement a autorité sur les membres du gouvernement dont il dirige l'action et est responsable de la coordination des activités des départements ministériels, nous vous demandons d'entreprendre les actions nécessaires pour que les dispositions soient prises pour le financement des élections



Le parti MMM de Hajo Andrianainarivelo estime que des dispositions devraient être prises pour le financement des élections communales.

communales de l'année 2023. De même puisque la Ceni a remis au gouvernement le calendrier électoral, nous demandons à ce qu'il soit fait application de l'article 51 de la loi sur les élections, et qu'en conséquence, un décret soit pris en conseil du gouvernement pour la convoca-

tion des collèges électoraux pour les élections présidentielles du 9 novembre et du 20 décembre 2023 ».

Modalités de recensement. Et de continuer qu'« en conséquence, nous vous demandons de prendre un décret afin d'apporter précision sur

les modalités de recensement afin d'éviter la confusion sur la refonte annuelle et la refonte totale ainsi que les périodes de prolongation de recensement. Tel que rappelé par la Haute Cour Constitutionnelle dans son avis n°001-HCC/AV en date du 15 février 2023, notamment en son 7e considérant, l'élection est le seul procédé constitutionnel permettant aux citoyens d'exprimer leur souveraineté conformément aux dispositions de l'article 5 de la Constitution, la bonne conduite des opérations électorales étant l'une des conditions essentielles de la légitimité des élections. Si les élections doivent être organisées par des organes électoraux nationaux, indépendants, compétents et impartiaux, le gouvernement est tout aussi responsable que la Ceni dans les actes préparatoires aux scrutins nationaux. Aussi, nous vous exhortons à être rigoureux dans le respect du processus électoral afin d'établir l'intégrité, la sincérité et la régularité des opérations électorales pour que les élections traduisent le véritable choix des électeurs ».

Recueillis par Dominique R.

" Vondron'ny zanaky Betsileo " Soutien au régime actuel

L'association " Vondron'ny zanaky Betsileo " lance un appel à l'endroit des natifs de la province de Fianarantsoa pour se donner la main pour l'essor dudit faritany. Selon son coordinateur national, Julien Raholy, « Il faudrait renforcer notre cohésion afin de démontrer que les natifs de Fianarantsoa sont fiers de leur origine. Que ce soit sur le plan politique et social ». Cette association n'a, également, pas manqué de souligner son soutien au régime actuel et se dit prête à apporter son concours si besoin en est. Elle tient aussi à remercier le président Andry Rajoelina et le Premier ministre, Christian Ntsay pour la constitution du nouveau gouvernement. Par ailleurs, le groupe " Betsi Groupe " a procédé, le week-end dernier, à un reboisement qui fait partie notamment du " Vel irano " du président de la République. 1 000 jeunes plants ont été, ainsi, mis en terre, à cette occasion, dans le fokontany d'Ambatomainy du district de Fianarantsoa I. Des actions similaires seront également menées dans d'autres régions du pays.

Recueillis par Dominique R.



Soutien du " Vondron'ny zanaky Betsileo " au régime actuel.

Administrateur civil

AG du syndicat le 24 mars

Le syndicat des administrateurs civils va tenir sa première assemblée générale ordinaire de cette année 2023, le vendredi 24 mars prochain. L'annonce a été affichée par Paolo Raholinarivo, président de ce regroupement de fonctionnaires. Sauf changement, les membres de ce corps qui sont, en effet, répartis dans toute l'île sont invités à rejoindre la capitale pour assister à cette grande messe annuelle du Synad. Le texte sur le statut particulier des administrateurs civils sera, entre autres, le sujet qui va animer cette rencontre. Une mouture de ce projet serait déjà au niveau du gouvernement, selon certaines sources, mais l'ajournement

de son examen et de son adoption laisse toujours les administrateurs civils sur leur faim. Par ailleurs, les questions liées aux élections seraient également au menu à cette occasion.

Pression politique. La neutralité de l'Administration durant la période électorale est un sujet qui a toujours préoccupé les administrateurs civils. Ces derniers tiennent les rênes des districts et des préfectures et attendent l'appât des candidats aux différentes élections, notamment la présidentielle. Leur rôle incontournable au niveau de l'administration territoriale fait des administrateurs civils un corps très convoité par les

politiques au sein de l'administration publique. Ils tiennent, entre autres, les commandes de l'appareil administratif local et rares sont les politiciens qui ne tentent pas de leur faire les yeux doux. L'eau devient très trouble lorsque les élections approchent et ces représentants de l'Etat, chefs de districts et préfets, qui sont tous des administrateurs civils, sont rarement à l'abri de toutes formes de pression politique dès qu'elles se profilent à l'horizon. Le débat sur sa neutralité est toujours vif à l'approche des élections et l'assemblée générale du Synad devrait en avancer des pistes de réflexion à ce sujet.

Rija R.



Les administrateurs civils ont toujours voulu se défaire de toutes formes de pression.

FORFAIT CLIMATISATION

- Contrôle du circuit**
- Recherche de fuites**
- Recharge de gaz**

149.000 Ar TTC
seulement

Prise de rendez-vous conseillée au 020 23 219 64 - 032 11 039 39

BAMADA

Andraharo - Antananarivo
Rue du Docteur Joseph Raseta
hyundai.madagascar@gbh.fr
www.hyundai.mg

*voir conditions à l'atelier de BAMADA M-CL 8265/24-17

**Célébration
du 8 mars.**

L'autonomisation et la solidarité de la femme ont été mises en exergue durant les événements auxquels la Première Dame ont assisté hier. Il s'agit du " Vehiv'ara ", " tsiahin'Anosy " et la remise de certificat et de kits de démarrage au CAFPA Mahitsy .

Les femmes à l'honneur. La Première Dame, Mialy Rajoelina, a visité hier les stands des femmes sis aux jardins d'Andohalo et Anosy. Pour le premier, il s'agit du " vehiv'ara " portant sur l'exposition des produits confectionnés par les femmes. C'était un lieu de rencontre où les visiteurs ont pu apprécier les produits issus de leurs recherches et qui distinguent Madagascar des autres pays. Des objets décoratifs, des ustensiles de cuisine ainsi que des effets vestimentaires ont été mis en avant à Andohalo. Les femmes œuvrant dans l'artisanat n'ont pas manqué d'offrir un présent à la Première Dame ainsi qu'aux membres du gouvernement qui ont honoré de leur présence cet événement. Au jardin d'Anosy, il a été question de montrer le savoir-faire des femmes en art culinaire à travers l'événement " tsiahin'Anosy ". Ce concours de cuisine a vu la participation des " vehivavy miavotse " des 23 régions. C'était également l'occasion pour la Première Dame de féliciter les gagnantes avec la remise des prix. Françoise, issue de la région Sofia a remporté le concours.

Les stands des femmes à Andohalo et Anosy visités par Mialy Rajoelina



Visite des stands des femmes œuvrant dans l'artisanat au " vehiv'ara ".

Atsinanana a été placée en seconde place suivie par Analamanga pour la troisième place. Outre ce concours organisé par l'association Fitia, le jardin d'Anosy a également abrité une exposition de fleurs et de légumes. « Je félicite nos heureuses gagnantes et j'adresse également mes remerciements à vous toutes qui avez participé à ce concours. La solidarité et les échanges sont de la plus haute importance dans les événements comme celui-ci », selon Mialy Rajoelina.

Formations. Les 43 femmes issues des 23 régions et qui suivent une formation sur la technique agricole Pfumudza au CAFPA ont, également, reçu la Première Dame. Cette formation a été organisée conjointement par l'association Fitia et le ministère de l'Agriculture. 5 millions d'agriculteurs à travers l'Afrique utilisent déjà cette technique qui préserve également l'environnement. Offrir de telles formations aux agriculteurs s'inscrit dans le cadre du programme gouver-

nement d'appui au secteur agricole pour atteindre l'autosuffisance alimentaire à Madagascar. Les bénéficiaires de cette formation partageront par la suite leurs acquis dans leurs régions respectives. La présence de Mialy Rajoelina sur les lieux a été marquée par la remise de certificats et de kits de démarrage aux bénéficiaires.

Diabe. Pour marquer cette solidarité, le ministère de la Population, de la protection sociale et de la promotion de la femme (MPPSPF) avec l'association Fitia organisent ce jour le " diabe ho an'ny vehivavy ". Toutes les femmes, quel que soit leur âge et leur statut social, sont invitées à y participer. Le point de départ est programmé à 7h au gymnase d'Ankorondrano. Les participantes se réuniront par la suite au stade d'Alarobia avec une séance de " zumba " gratuite. D'autres événements seront encore dans l'ordre du jour notamment l'" artis'tsika " qui est une vente-exposition

au jardin d'Ambohitatovo de 10h à 16h. Le kianja Analamainso-Analamahitsy accueillera un spectacle de Slam et de théâtre à travers le " ti'arts " à partir de 14h30. Pour le jour " J " de la célébration, un grand défilé avec la participation des femmes issues des 23 régions se tiendra demain au kianja Barea. Les participantes mettront en exergue la particularité de chaque région. Selon les estimations, plus de 80 000 personnes participent aux événements du 8 mars sur tout le territoire national.

Circulation. Dans son communiqué, la Commune urbaine d'Antananarivo (CUA) informe les usagers sur la coupure partielle des rues aux alentours d'Ankorondrano de 7h à 9h. Cette coupure débutera au gymnase couvert d'Ankorondrano, de la rue Ravoninahitriariari (EPP Ankorondrano), en passant par la route des Hydrocarbures, la rue Andriantsihoarana Ratsimbazafy jusqu'au stade d'Alarobia.

Narindra Rakotobe

Enseignement privé L'élaboration des textes réglementaires en vue

Le ministère de l'Éducation nationale (MEN), à travers l'Office national de l'enseignement privé (ONEP), prévoit d'élaborer des textes réglementaires régissant l'enseignement privé conformément à la loi n°2022-018 du 30 janvier 2023 portant orientation générale du système éducatif. Il s'agit, notamment, du statut de l'enseignement privé, la redéfinition du cadre partenariat entre l'État et l'enseignement général privé, l'organisation générale de l'enseignement privé. Il y aura également l'organisation et structure de l'ONEP : réadaptatives relatives aux établissements scolaires privés fonctionnels sur tout le territoire national et assurer la mise en conformité de ceux en situation irrégulière. La mise en place d'une base de données relative aux personnels de l'enseignement général privé. Ce projet prévoit aussi d'effectuer la catégorisation des établissements scolaires privés afin que les aides et les subventions de l'État puissent être réorientées au profit des plus nécessiteux. Le développement de partenariats publics-privés sur le long terme est également envisagé. L'ONEP ambitionne de disposer d'informations statistiques fiables et à jour. Prioriser les partenariats au profit d'établissements scolaires privés à vocation sociale ou de ceux implantés dans les zones enclavées.

Activités. L'ONEP constitue l'interface entre l'enseignement privé, l'État et tous les acteurs jouant ou pouvant jouer un rôle dans le développement de l'éducation. Il assure la répartition, le suivi et le contrôle des subventions de l'État aux établissements d'enseignement privé ainsi que la mise en œuvre des lois et règlements régissant l'enseignement privé. La réglementation des activités des établissements d'enseignement privés et de leur personnel enseignant comme la délivrance des autorisations relatives à l'établissement et aux enseignants (autorisation d'enseigner et autorisation d'ouverture de lycées ou de tous niveaux jumelés à un lycée) se repose aussi sur l'ONEP.

Narindra Rakotobe



L'ONEP est placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale.

BIJOUTERIE RAVAKA

Manao ny asa rehetra momba
ny volafotsy sy volamena.

Antaninarenina, ambanin'ny Pharmacie PERGOLA.
Tél. : 034 12 512 04

M-CL 0009182/7-3

Nous TOMETAL La FORTUNE et SARL ALURAMA informons le public ainsi que nos clients que Mme RAHANTANIRINA Harline ne fait plus partie de nos commerciaux depuis le 02 Janvier 2023.

Ainsi nous déclinons toute responsabilité quant aux agissements de cette personne au nom de nos sociétés.

MCL9228/1



PRIERE MIRACULEUSE

Doux cœur de Jésus, auparavant, je t'ai toujours demandé plusieurs faveurs. Cette fois-ci, je t'en demande UNE très spéciale (...) Prends-la doux cœur de Jésus et place-la dans ton cœur transpercé où ton Père la voit.

Ainsi sous ses yeux miséricordieux, elle deviendra ta faveur et non la mienne. Amen ! Dites cette prière 3 fois/jour et pendant 3 jours et votre prière sera exaucée miraculeusement.

N'oubliez pas de remercier Jésus avec promesse de publication.

Remerciements au doux cœur de Jésus pour faveur obtenue.

M CL 9223/2-1 07/03/23

R. Yvette

SOCIETE RUN HENG DE DEVELOPPEMENT A RESPONSABILITE LIMITEE

1. Forage d'eau mécanique en profondeur
2. Forage d'eau dans les formations rocheuses, d'usages industriels et agricoles
3. Profondeur de puits allant de 30 mètres à 500 mètres selon le besoin
4. Travaux de battage des pieux

Adresse : Lot II D 53 EAA Manjakaray, Antananarivo
Contact : M. LENG

Tél. : 033 60 666 66 / 034 56 577 77

SICOCEAN TANA

"Votre poissonnerie en libre service"

PROMOTION JOURNÉE MONDIALE DE LA FEMME

REMISE 10% à la caisse sur

TOUS LES PRODUITS POUR LA JOURNÉE DU 08 MARS 2023

Tél : 032 03 249 30

Produits d'origine contrôlés
ARRIVAGE REGULIER DE PRODUITS FRAIS

LA POISSONNERIE EST OUVERTE LE LUNDI DE 10H A 18H EN HEURE CONTINUE ET DU MARDI AU SAMEDI DE 08H30 A 18H EN HEURE CONTINUE

REPERAGE: AQUAMAD COTE JARDIN GLOBAL MOTORS-GMM

ROUTE DU PAPE: KIBO SANIFER SICOCEAN

SICOCEAN MORARANO ALAROBIA pres de Sanifer et en face de la Global motors GMM
Tél: 032 03 249 30/034 90 973 59/032 02 018 40/034 02 018 40/033 23 204 11
fb:sicocean tana/ web: sicocean.com

Alerte cyclone.

Freddy s'éloigne en laissant 4 décès à Madagascar dont un enfant de deux ans

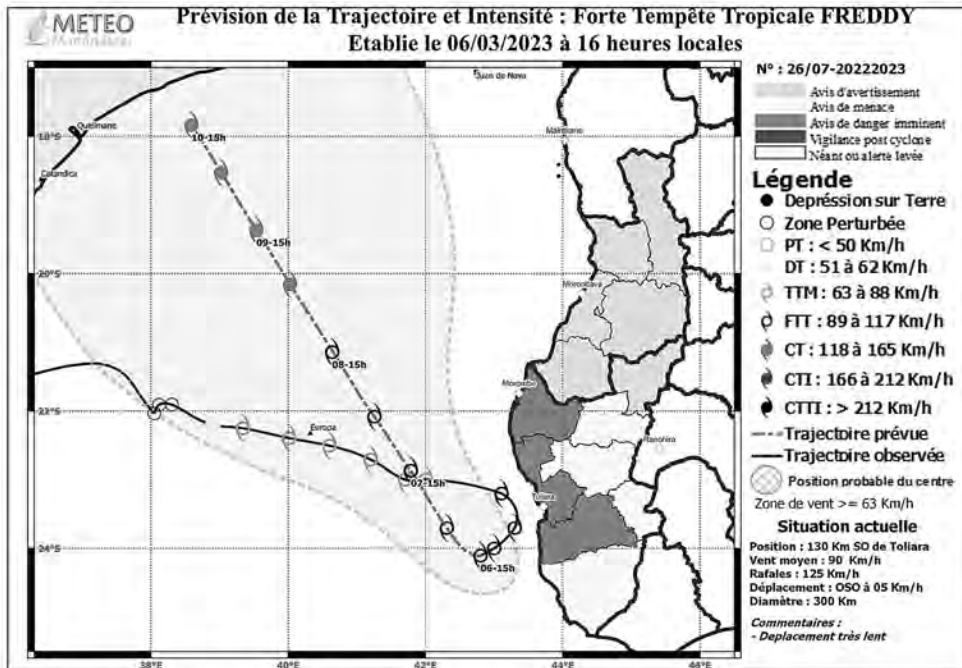
La Forte Tempête tropicale Freddy continue son périple vers les côtes africaines après s'être rapprochée dangereusement de la Grande Île. Morombe, Toliara I-II et Betioky sont en alerte rouge.

" Les avis d'alerte fortes pluies et avis d'alertes fortes houles sont maintenus pour les régions concernées. Les amas nuageux qui s'accompagnent du cyclone Freddy impactent de façon significative sur les

régions Sud-Ouest du pays ". C'est ce qu'annonce le bulletin spécial publié par la direction générale de la météo à 16 heures locales, hier. Selon les prévisions, le système arbore une trajectoire ouest-sud-ouest en s'éloignant des côtes malgaches avec une vitesse de 5 km/h. Un gain de vitesse par rapport aux précédentes prévisions si l'on s'en tient à la direction générale de la météo. Si le système s'oriente en direction opposée de la Grande île, les nuages qui s'en accompagnent sont majoritairement localisés au large. Les vents forts nés de la présence des amas nuageux impactent

quant à eux les régions du sud-ouest de l'île. Les prévisions publiées hier suggèrent que le système est plus ou moins stable et avec un vent aux environs de 90/h et des rafales de 125 km/h. Côté impact sur le temps qu'il fait à Madagascar, les fortes précipitations (50 à 90 mm) seront attendues dans plusieurs régions du pays, avance le service météo. L'avis d'alerte jaune est ainsi décrété pour les régions Androy, Anosy, Atsimo-Atsinanana, Ihorombe, Melaky et Boeny.

Inédit. Le fait que la Forte Tempête tropicale Freddy est particulière est un fait. Avec près de 11 000 km parcourus et plus de 19 jours de vie, le système trouverait actuellement dans le canal de Mozambique les conditions idéales pour se maintenir en activité d'après les explications d'une source sûre. " La puissance d'un cyclone est tributaire de la température de l'océan. Or, il fait chaud dans le canal de Mozambique. Ce qui est une condition idéale pour les activités cycloniques ", note notre source. Le va-et-vient de Freddy dans le canal de Mozambique donnerait le tournis aux prévisionnistes



Une image satellite montrant la trajectoire de Freddy.

malgaches, qui pourraient en même temps être fascinés par ce système rarement observé.

Pertes. Le bilan provisoire publié par le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes s'alourdit. La liste des pertes humaines s'allonge avec, actuellement,

quatre décès enregistrés à Andranovory, Morombe et Bekily. Le document publié hier avance, également, que le nombre de sinistrés s'élève à 15 281, soit 3 622 ménages répartis dans trois (3) régions du pays : Atsimo-Andrefana, Androy et Menabe. Le nombre de personnes déplacées, quant à lui, étant de 3 164, soit 738

ménages, dispatchés dans huit (8) sites d'hébergement à Toliara I-II, Mahabo, Manja et Morombe. 7 794 autres personnes seraient également déplacées chez leurs voisins. Côté dégâts matériels, la forte tempête tropicale a entraîné la destruction de 618 cases et l'inondation de 2 695 autres.

José Belalahy



La montée des eaux est très significative dans beaucoup de régions du pays.

Caravane médicale

Le bouquet final à Mahamasina

Après huit jours d'activités, la Caravane médicale " Sarobidy ny Aiko " fera sa dernière escale à Mahamasina, sur l'Esplanade du Palais des Sports. Ce sera ainsi la dernière étape pour cette caravane qui a sillonné le Grand Tana depuis le 27 février 2023. Le site du parking du Coliseum d'Antsonjombe est sans doute le lieu d'escale ayant reçu le plus grand nombre de bénéficiaires. En effet, selon les statistiques publiées, plus de 6 200 personnes ont été reçues en consultations ou bénéficié des diverses autres prestations, tandis que plus de 18 000 personnes ont pu être sensibilisées sur divers thèmes en lien avec la santé, notamment la lutte

contre le tabac et autres addictions, et la lutte contre les violences basées sur le genre. Ce jour, la caravane s'installera pour sa toute dernière étape, à Mahamasina, les populations d'Antananarivo pourront encore bénéficier des prestations de soins de santé gratuites proposées par les personnels de santé issus en majorité du ministère de la Santé Publique, y compris les prestations de soins spécialisées dans divers domaines : cardiologie, ophtalmologie, dermatologie, pédiatrie, gynécologie, et bien d'autres. Ce, outre les consultations externes, les dépistages divers (diabète, hypertension artérielle, VIH, paludisme, tuberculose, cancer du col

de l'utérus, cancer du sein, Covid-19, malnutrition, etc...) et l'imagerie, notamment la radiographie et l'échographie. Pour rappel, la caravane médicale " Sarobidy ny Aiko " s'est installée le premier jour, le 27 février 2023, à Anosiala, puis a rejoint respectivement Ankadikely Ilafy le 28 février ; Antanikatsaka Itaosy le 1^{er} mars ; le stade Malacam Antanimena le 2 mars ; Ampasanimalo le 3 mars, Antanimenakely le 4 mars, le parking du Coliseum le 5 mars et Andranomena, hier, 6 mars. Ce jour, pour la dernière étape à Mahamasina, l'on s'attend à un flux encore plus important de personnes.

Hanitra R.



Les cliniques mobiles n'ont pas chômé ces huit derniers jours à Antananarivo.

OptiCity

PROMOTION VERRES ANTI-LUMIÈRE BLEUE

Pour l'achat d'une monture

LA PAIRE 259.000 AR

159.000 AR

Offre Valable du 01 au 31 mars et non cumulable. Correction S2/CZ

032 11 638 39 | opticity47@gmail.com | Centre commercial la City Ivandry

Jiu-jitsu - Championnat national.

Environ cent cinquante-six athlètes venant de trois ligues sont attendus à Mahamasina dans le cadre du Championnat national "Nach No-Gi" ou combat sans kimono.

Les férus et adeptes de sport de combat au sol ou grappling se donnent rendez-vous ce week-end. La Fédération malagasy de Jiu-jitsu (FMJJ) a lancé le tout premier Championnat de Madagascar version "Nach No-gi" ou duel sans kimono, qui se tiendra le samedi 11 mars prochain au Petit Palais Mahamasina. Environ 156 combattants issus de 11 clubs sur les 16 existants de la discipline participeront à cette édition 2023. « Nous préparons cet événement depuis quelques mois maintenant, et nous voulons donner une autre envergure au jiu-jitsu à Madagascar », rapporte Andrianiaina Randimbiniaina, coordinateur national de cet événement. Cette joute nationale servira à détecter les combattants

156 combattants s'affronteront à Mahamasina



qui pourront former l'équipe nationale, dans le cadre de la participation au Championnat du monde prévu se dérouler le 23 novembre 2023 à Abu-Dhabi. Il reste encore deux événements décisifs pour les athlètes de combat au sol après cette Nach No-Gi pour être dans la présélection au prochain mondial. Rappelons que la Grande Île vient de rafler treize médailles d'or, deux d'argent et trois de bronze lors de l'Open d'Afrique à Maurice en novembre dernier. « Nous ne doutons pas de nos compétences car il y a un très bon niveau à Madagascar. Pourtant, nous comptons sur l'appui du ministère de tutelle mais aussi de nos sponsors et

partenaires », a fait savoir Johary Rakotozafy, président de la FMJJ. Parmi les combattants, Tsinjofiniavana Nomenjanahary Rakotomaria, très connu sous le sobriquet de Gou, ceinture violette dans la catégorie -70 Kg est prêt à affronter ses adversaires ce samedi. « Je me suis déjà bien préparé à monter sur le ring et je crois en Dieu pour le reste », a-t-il noté. **Promotion de la discipline.** Le début des combats sera à partir de 9h, après l'appel et la contre pesé des compétiteurs venant des trois ligues en l'occurrence Analamanga, Vakinankaratra, Atsinanana et programmé à 7h. Les athlètes sont départagés selon leur catégorie, entre autres, enfant, débutant, avancé et master 2.

« Le Petit Palais a la capacité d'accueillir plus d'un millier de spectateurs. Nous promettons une organisation de qualité pour cet événement », a conclu l'organisateur. Pour le développement de la discipline, un premier séminaire a été un succès le mois dernier avec la participation de sensei Arianala Mampita Razafimbola, ceinture noire 1^{er} degré venant tout droit du Canada. La fédération prévoit un autre séminaire en juin prochain avec un autre expert Australien. Un expert de qualité qui sera le parrain du prochain événement de la FMJJ la Nach, mais cette fois-ci avec sa version avec kimono ou Gi.

Heriniaina Samson

Football - DATO FC Le staff technique limogé

Décision immédiate. Après une série de défaites issues des huit journées de l'Orange Pro League, le président Andrianambenana Painchard Velomihotra a pris la décision de remercier le staff technique du DATO FC Farafangana. Le club du Grand Sud-Est n'a enregistré que deux victoires en sept matches lors de cette saison. Ce week-end, la bande à Stephano a essuyé sa cinquième défaite face au Jet Kintana (2-1). Septième du classement général devant la lanterne rouge dans la conférence Sud, DATO FC est à la recherche d'un nouveau coach pour remplacer le coach Henry et ses coéquipiers. « Qui osera relever le nouveau défi qui consiste à sortir le club de cette situation ? ». C'est la question que le club a posé sur sa page. DATO FC ambitionne de faire un exploit durant cette nouvelle saison. Des changements ont été apportés au sein de l'équipe. Mais à la huitième journée de l'OPL, le résultat ne se concrétise pas encore. L'équipe même s'est rendue compte que quelque chose ne va pas après la troisième journée. « Une grosse désillusion. Une remise en question générale est impérative pour pouvoir aller de l'avant », a-t-elle annoncé après sa deuxième défaite face à Jet Kintana et Disciples FC. En effet, ses deux victoires ont été obtenues lors des deuxième et quatrième journées face au Zanakala FC (3-1) et CFFA (2-0).

Manjato Razafy



Sodiama

La Sodiama, société anonyme avec Conseil d'Administration, informe par la présente que suivant le Conseil d'Administration du 22-02-2023, Mr Rayhan Vasram a été nommé Directeur Général et le mandat de Président du Conseil d'Administration de Mr Nazir Vasram a été rétabli.

Par ailleurs, Mme **Sabira Razaali** et Mr **Imtyaz Vasram** ne sont plus habilités à représenter la société. La Sodiama décline toute responsabilité concernant les démarches que ces derniers pourraient entreprendre en son nom à compter de ce jour.



AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
ITB N° 106 – 2023 SDSPSM / MDG
RELANCE ITB N° 215 – WHELBSM – MDG – 2022
TRAVAUX DE REHABILITATION
Date de première publication : mercredi 1^{er} mars 2023
Date de clôture : vendredi 10 mars 2023 à 12 heures

Le Bureau de la Représentation de l'Organisation Mondiale de la Santé pour Madagascar lance un appel d'offre ouvert aux prestataires de services pour le renforcement de la capacité du laboratoire national de Madagascar.

- I. **Le Pouvoir Adjudicateur :**
 - 1.1 Le Bureau de la Représentation de l'Organisation Mondiale de la Santé pour Madagascar
Maison des Nations Unies – Galaxy Plaza
Rue Dr. Joseph Raseta Andraharo
101 Antananarivo
 - 1.2 L'OMS est une agence onusienne oeuvrant dans le domaine de la santé et le bien-être de toutes les populations du monde.
 - 1.3 Le Pouvoir Adjudicateur agit pour son propre compte avec possibilité de proposer les résultats au Système des Nations Unies à Madagascar.
- II. **Objet du marché :**
 - 2.1 Le marché est un marché de services qui rentre dans le cadre des activités de coopération de Madagascar avec l'Organisation mondiale de la Santé. Les résultats escomptés dans l'immédiat s'inscrivent dans les objectifs de réponse à l'épidémie de COVID19 à Madagascar (URGENCES SANITAIRES). Sur le long terme, l'activité vise à renforcer la capacité du laboratoire national de Madagascar et de la prise en charge des cas de maladies dans les Districts de Sainte Marie.
 - 2.2 Le marché concerne trois (3) lots divisibles : 1) Réhabilitation du laboratoire de Sainte Marie par la construction d'un bâtiment neuf d'un niveau ; 2) Réhabilitation de salles du CHR de Sainte Marie et réfection de l'allée principale ; 3) Réhabilitation de deux CSBs.
 - 2.3 L'avis est un appel à soumissionner ouvert à tous prestataires oeuvrant dans la construction, le bâtiment et les travaux publics et exerçant le métier sur le territoire national malgache.
 - 2.4 Le marché sera couvert par un contrat selon les procédures en vigueur de l'OMS et dans les termes de cet avis.
- III. **Procédure de soumission et date limite**
 - 3.1 Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française peut être retiré sur demande à l'adresse afwcomgprocurement@who.int.
 - 3.2 Les offres doivent parvenir sous pli fermé au nom de l'Organisation mondiale de Santé à Maison des Nations Unies, Galaxy Andraharo 101 – Antananarivo, au plus tard le vendredi 10 mars 2023 à 12 heures (midi ; heure de Madagascar).
 - 3.3 Les candidats dans les régions et notamment sur place à Sainte Marie sont vivement encouragés et sont autorisés à soumettre en ligne à l'adresse afwcomgprocurement@who.int au plus tard le vendredi 10 mars 2023 à 12 heures (midi ; heure de Madagascar ; heure de réception de l'offre). Toutefois, les soumissionnaires doivent expédier par courrier postal la version physique au Bureau à leurs frais sans pouvoir prétendre le remboursement quelque soit le résultat de l'évaluation de l'offre.

Barea vs Centrafrique.

" On est dans l'obligation de gagner un match ", dicit Dupuis

Ce sera un amalgame de locaux et d'expatriés avec 50%-50% sur l'effectif pour la double confrontation entre Madagascar et la Centrafrique.

A moins de quinze jours de la rencontre entre les Barea de Madagascar et les Fauves de la Centrafrique, le technicien français, Nicolas Dupuis, dévoile officiellement, ce jour, la liste des 23 joueurs. Ces joueurs joueront la double confrontation contre la Centrafrique pour le compte des troisième et quatrième journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2024 en Côte d'Ivoire. Le sélectionneur des Barea a effectué une visite de courtoisie, au ministre de la Jeunesse et des Sports, Haja Resampa, hier, à La Place Goulette à Ambohitavato. Les échanges ont été axés



Nicolas Dupuis a été reçu par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Haja Resampa.

sur l'avenir et la préparation de l'équipe nationale. « Ce sera un amalgame de joueurs locaux et d'expatriés. L'amalgame entre les deux était bien au Maroc en septembre. Cette fois-ci, il y aura 40 à 50% de locaux. Ce sera 23 joueurs qualifiés et un staff de qualité. Je proposerai 7 jours de préparation à l'avance pour regrouper les locaux. Mais je demanderai aux expatriés de

se libérer de leur club plus tôt que prévu, si c'est possible et de rejoindre rapidement les autres de façon à avoir plus de temps pour travailler. Sinon, nous n'aurons que trois jours avant le match pour se regrouper comme toutes les équipes participantes », a fait savoir Nicolas Dupuis. L'ancien capitaine des Barea, Abel Anicet Andrianantenaina, ne viendra finalement pas pour

ces deux rencontres. Il a annoncé officiellement qu'il préfère laisser la place aux jeunes joueurs du CHAN. Le défenseur, Jeremy Morel sera de son côté, parmi les 23 joueurs. « Tout le monde avait envie de venir. Les jeunes qui ont réussi le CHAN et les expatriés qui vont venir pour les encadrer et les aider. Abel reste quelqu'un de très important dans mon cœur. Jeremy Morel suit actuellement un stage d'entraîneur et joueur en N3 France, il sera dans les 23 mais sa principale mission sera d'encadrer et apprendre une bonne fonction », continue le technicien français. Avec un point après deux journées, les Barea occupent pour l'heure la dernière place du groupe. « On est dans l'obligation de gagner un match. Gagner les deux matches, c'est très bien. Si on obtient une victoire et un nul, on est bien, si on perd, ce n'est pas bien », conclut Nicolas Dupuis.

T.H

Basket 3X3 JOBA battue par les arbitres au Palais des Sports

C'est la première fois que l'équipe des journalistes basketteuses (JOBA) est montée sur le terrain du Palais des Sports Mahamasina. Les protégées de Njiva Tahiry ont joué un match de gala face à l'équipe des arbitres dimanche à l'occasion de l'" Alley Hoop 2K23 ", un tournoi organisé par la Fédération malgache de basketball et la RDJ. Les journalistes ont pris ce match au sérieux. Vola de MaTV, Cathya de la Radio Sioka et Lova ont été les premières entrantes. Elles se sont bien débrouillées à l'entame du jeu en menant sur le score de 2 à 0, deux buts marqués par Vola. Une joie de très courte durée puisque les arbitres ont très vite renversé la tendance avec un score de 4 à 2 à la 5e minute. Le coach Njiva a fait entrer le trio Mamitiana-Kanto-Sand pour les cinq dernières minutes. Elles ont redoublé d'efforts mais il a été difficile de revenir au score. La bande à Jemima de son côté a inscrit deux points et a pris les devants sur le score de 7 à 3. JOBA n'avait pas perdu espoir peu avant le coup de sifflet final. L'écart a été réduit de deux points (7-4) après les derniers paniers obtenus par Mamitiana de la TV Plus et Kanto Soa de la Vérité. « Nous sommes très satisfaites malgré cette défaite. On a pu tirer des leçons pour améliorer notre prochain match. L'important pour nous aussi c'est d'avoir joué pour la première fois devant un grand public du Palais. La victoire sera à nous pour le prochain », s'est exprimée Sand. JOBA jouera face à la formation de Telma demain à l'occasion de la célébration de la journée du 8 mars. L'équipe média de basket-ball est actuellement formée par 15 joueuses. Elle se prépare deux fois par semaine, notamment chaque mardi et samedi sur le terrain de la gendarmerie à Ankadilalana sous la houlette de Njiva tahiry et Black Sheep.

Manjato Razafy



Kanto sur le point de marquer le point pour l'équipe de JOBA.

Ligue des champions - 8es retour

Dortmund et Benfica en position favorable

Battu 1-0 à Dortmund, Chelsea joue sa survie en Ligue des champions ce soir à Londres lors des 8^{es} de finale retour. Dans le même temps à Lisbonne, Benfica les abordent avec confiance et 2 buts d'avance face à Bruges. Chelsea conserve l'espoir de renverser la vapeur devant son public. D'ailleurs, l'entraîneur des Blues, Graham Potter, pourra à nouveau compter sur les

services de Denis Zakaria en ligne médiane. Seulement, le Genevois, qui est prêté par la Juventus, ne devrait pas débiter cette rencontre. La donne s'annonce tout de même compliquée pour Chelsea, englué à la 10^e place en championnat et qui perd, depuis l'arrivée de Graham Potter sur son banc, 2 matches sur 3. A l'inverse, le Borussia arrive lancé par une série de 10 vic-

toires. Cette belle dynamique a même permis aux Jaunes et noirs de revenir à hauteur du Bayern Munich en tête de la Bundesliga. Blessé à la cuisse vendredi à l'échauffement, Gregor Kobel est incertain.

L'international suisse attendra le dernier moment pour prendre sa décision. Décisif depuis des semaines, le Zurichois s'est affirmé comme le meilleur gardien de la Bundesliga.

AVIS DE MODIFICATION

Suivant procès-verbal de réunion collective ordinaire associée du 1^{er} Février 2023, enregistré le 6 Mars 2023 sous la référence F^o42 n^o 178 AC 785A, les associés de la CONSTRUCT Sarl ont décidé :

- La nomination de deux (02) co-gérants dont :
- BOILLAT Carine
- BOILLAT Philippe, Emile, Jacques

NIF : 300008740 - STAT : 41001 11 2001 0 00253 - RCS : 2001B00623

La Gérance pour publication

MCL 9233/1-1

AVIS DE MODIFICATION

RUBIS TRADING SARL au capital de 4.000.000MGA
Lot II N 81 Bis V Analamahitsy - 101 Antananarivo
NIF : 5011791752 - STAT : 46101 11 2022 0 10550 - CS : 2022 B 00537

Suivant PV de l'AGE en date du 24/08/2022 :

- Rajout d'objet social
- Modification des statuts de la société

MCL 9219/1-1

AVIS DE MODIFICATION

SAHI SARL au capital de 2.000.000MGA
Bureau n^o1, Imm Jacaranda Ambatonakanga, Tana 101
NIF : 5011653940, RCS : 2022B00012, STAT : 79110 11 2022 0 10012,

Suivant PV de l'AGE en date du 19/08/2022 :

- cession des parts entre les associés,
- rajout d'objet social,
- transfert de l'adresse du siège social,
- Modification des statuts de la société

MCL 9220/1-1

PAR CES MOTIFS :

Statuant publiquement, contradictoirement à l'égard du demandeur en matière civile et en premier ressort ;

Répute toutefois le présent jugement contradictoire à l'égard de l'adversaire ;

Vidant le jugement Avant-Dire Droit n^o142 du 16 Août 2022 ;

En la forme : Reçoit la requête ;

Au fond : La déclare fondée ;

-Y fait droit ;

-Constata au profit de ISSOP Zulfikarilli, l'accomplissement de la prescription acquisitive contre les droits de la défenderesse sur une parcelle de terrain d'une contenance de 08 ares.84 Ca sise à Ampasimandrevu, Commune Urbaine et District de Vatovandry dépendant de la propriété dite : « Ampandran » TF n^o 3383-T sise à Vatovandryville, Commune Urbaine et district de Vatovandry d'une contenance de 30a 38ca ;

-Ordonne en conséquence, l'inscription de son nom sur le titre foncier précité ;

-Autorise Monsieur le Conservateur de la Propriété foncière de Vatovandry à lui délivrer un nouveau duplicata du titre foncier y afférent en qualité de propriétaire ;

-Déclare nul et sans valeur, entre les mains de tout détenteur le duplicata également délivré avant ;

-Laisse les frais de l'instance à la charge des demandeurs ;

Ainsi jugé et prononcé en audience publique, les jour, mois, an que dessus et la minute du présent jugement a été signée par le Président et le Greffier.

SUIVENT LES SIGNATURES

MENTION D'ENREGISTREMENT
B N^o02/23
DF Ar 4000
Enregistré à la recette de Vatovandry
Le 27 JANVIER 2023
F^o82 N^o1261 Vol 17
Reçu : Quatre mille Ariary
Le receveur
ANDRIANANTENAINA Charles

SUIVENT LES SIGNATURES
« POUR EXPEDITION CERTIFIEE CONFORME »
Vatovandry le 02 Mars 2023
LE GREFFIER EN CHEF
RAJAOFERA Sahondranirina Lantoharilala

MCL 9213/1-1

PUBLICATION JUDICIAIRE

Affaire: Mary-Claude JULLERAT
Contre: RAKOTOMAVO Andriamanovonoro Mahafadrahona
Jugement n^o 7909 du 15 décembre 2022

En vertu de la Grosse du jugement n^o 860 du 17 février 2023, rendu par le Tribunal de Première Instance d'Antananarivo, statuant en matière civile, la dame Mary-Claude JULLERAT, Missionnaire, élisant domicile en l'Etude de son Conseil Maître RALINJATOVO Nivoalimbololona Tomima, exerçant au lot ITE 23 Bis Ambaniata Itaosy, à été autorisée à publier le jugement n^o 7909 du 15 décembre 2022 rendu par le Tribunal de Première Instance d'Antananarivo dans un journal quotidien du dernier domicile connu de RAKOTOMAVO Andriamanovonoro Mahafadrahona, Enseignant, domicilié au lot 0708 J 573 Ambohimena Nord, Commune Urbaine et District Antsirabe I, dont les dispositifs suivent:

"Statuant publiquement, contradictoirement à l'égard de la requérante et en matière civile et en premier ressort après conciliation en chambre de conseil;

Répute le jugement contradictoire à l'égard du requis;

Prononce le divorce d'entre les époux Mary-Claude JULLERAT et RAKOTOMAVO Andriamanovonoro Mahafadrahona aux torts exclusifs du mari;

Confirme en toutes ses dispositions l'ordonnance de non conciliation du 02 novembre 2022;

Ordonne la liquidation de la communauté selon la convention en date du 11 novembre 2020;

Ordonne la transcription du dispositif du présent jugement sur le registre de l'année en cours de la Commune du lieu où a été célébré le mariage;

Dit que mention soit faite en marge de l'acte de mariage et des actes de naissance respectifs des époux ;

Condamné l'époux aux entiers frais de l'instance.

Ainsi jugé et prononcé en audience publique les jour, mois et an que dessus et la minute du présent jugement a été signée après lecture par le PRESIDENT et le GREFFIER."

Conformément à l'article 479 al.2 du Code de Procédure Civile, le sieur RAKOTOMAVO Andriamanovonoro Mahafadrahona dispose d'un délai d'un (01) mois, majoré de délai de distance en cas de besoin pour former opposition contre ledit jugement.

MCL 9216/1-1

Cabaret.

Nina's de passage au Glacier

Pépète de la musique tropicale malgache, Nina's a toujours eu sa place dans le showbiz.

Profitant de son passage à Madagascar, elle compte retrouver ses inconditionnels au Glacier Analakely. Portée par son dernier titre en date, "Ho ampifaliako", la soirée s'annonce festive même avec du slow au compteur. Sans changer de registre, Nina's reste cette chanteuse qui se démarque par sa douceur. Et même si "Ho ampifaliako" est faite dans le même moule que ses autres chansons comme "Fitia mifamaly", "Samy misy mpakafia", cette fois, elle montre l'image d'une femme plus forte et plus indépendante. Un message qui atteindra certainement ses jeunes fans. Pour cette soirée, elle sera accompagnée de ses complices de scène au grand complet. Avec ses morceaux toujours aussi frais qu'il y a cinq ans, comme "Tsy any ny lalana" et "Chérie nakà". Si le premier se danse au rythme du tsapiky, le second est une composition de Pierrot Matatàna. La seconde chanson combine du ndombolo avec du coupé décalé. S'il y a quelques années elle faisait partie des grands noms de la musique mafana, aujourd'hui c'est à travers les réseaux sociaux qu'elle entretient sa



relation avec son public. Entre deux vidéos qui montrent des aperçus sur sa vie en Hexagone, Nina's a surtout fait le buzz il y a deux mois, après la sortie de "Mbola hifankahita". Un titre sur lequel elle chante avec Willy et qui a fait réagir des milliers d'internautes en atteignant les 248 mille vues

rien que sur YouTube. Avec leur antécédent, la popularité de la chanson est une évidence. Néanmoins, ce titre ne fera certainement pas partie du répertoire. Dans tous les cas, vendredi sera un moment à saisir pour les inconditionnels de Nina's.

Zo Toniaina

Petit projet culturel

Présentation du projet numérique "Haine dépendante"

Projet pluridisciplinaire, "Haine dépendante" est le fruit d'une collaboration de la Compagnie de Théâtre Miangaly et du photographe Matchbox. Présenté hier sur la page du Cercle Germano-Malagasy/Goethe Zentrum, le projet numérique est un point focal des maux de la société actuelle.

"Haine dépendante". "Partir d'un fait divers, le suicide d'une jeune fille victime de grossophobie sur Facebook, pour questionner notre dépendance aux réseaux sociaux. Haine dépendante est une proposition artis-

tique née d'une réflexion sur nos indépendances individuelles et sur des emprises plus globales qui nous dépassent." Un synopsis qui ne laisse pas les esprits indifférents.

Une coproduction avec le CGM/GZ, la création entre dans le cadre des Petits Projets Culturels.

Le but premier est de contribuer encore plus à la fertilisation de la vie culturelle malgache. De même que de favoriser l'entrepreneuriat culturel et d'approfondir son rôle de centre de ressources pour les créateurs

et acheteurs culturels malgaches. Le petit projet consiste à encourager les initiatives culturelles multidisciplinaires innovantes d'artistes individuels, de professionnels de la création et d'organisations culturelles. En particulier les initiatives qui utilisent des approches novatrices et pleines d'esprit dans le domaine de l'art. L'objectif est de faciliter la concrétisation des projets et leur exécution.

Zo Toniaina



REPUBLIQUE MALGACHE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

VICE MINISTRE CHARGE DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
ATSIMO ANDREFANA

PROJET D'EXTENSION DU PERIMETRE DU BAS MANGOKY

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANT)
N° 2023/MINAE/VME/SG/DRAE.62/PEPBM
(Relance)

Pays : Madagascar
Projet : Projet d'Extension du Périmètre de Bas Mangoky (PEPBM)
Secteur : Agricole
Référence de l'accord de financement :
N° du Prêt FAD : 2100150032193
N° du Prêt FAT : 5900150000251
N° d'Identification du Projet : P-MG-AAB-003

Lancé le 06 mars 2023

Cet appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation de Marchés paru dans UNDB et sur le site web de la Banque <http://www.afdb.org> en date du 15 juin 2015 et l'Avis Général de Passation de Marchés Publics paru dans le journal Midi Madagasikara en date du 19 Mars 2021.

Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Extension du Périmètre de Bas Mangoky. Une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour financer le contrat relatif à la prestation d'Audit environnemental final du Projet d'Extension du Périmètre du Bas Mangoky.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- ✓ Examiner la mise en œuvre des exigences E&S des accords de prêt/don,
- ✓ Évaluer le degré de mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale et du Cahier de Charges Environnementales du Projet,
- ✓ Évaluer la pertinence, l'effectivité et l'efficacité des mesures prises par le Projet,
- ✓ Évaluer la durabilité (pérennité et viabilité) des initiatives et activités initiées dans le cadre du PGES et du CCE,
- ✓ Évaluer les documents environnementaux et sociaux du projet approuvés et publiés,
- ✓ Évaluer les points de vue et la perception des communautés avoisinantes et des parties prenantes et/ou touchées, ou intéressés par les activités du Projet,
- ✓ Analyser l'importance des facteurs qui ont perturbé le déroulement du Projet et formuler des recommandations visant à les annihiler pour futurs projets similaires,
- ✓ Proposer des recommandations/actions correctrices pour une compatibilité réelle du Projet par rapport à son environnement,
- ✓ Faire toutes autres recommandations visant à améliorer la conduite d'un projet similaire.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage/Projet d'Extension du Périmètre de Bas Mangoky (PEPBM) invite les Consultants (cabinet) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le Consultant devra être professionnel en la matière et posséder une expertise pertinente dans le domaine d'audits environnementaux, répondant aux critères ci-après :

Profil du cabinet :

- Ayant au moins effectué 3 missions similaires dans l'audit environnemental,
- Ayant au moins 05 années d'expériences en matière d'audit environnemental,
- Disposant d'au moins 05 années d'expérience dans le domaine études d'impact environnemental et social, en évaluation environnementale, en matière de suivi environnemental.

Personnels clés :

- Les personnels clés doivent être composés entre autres des spécialistes avec les profils suivants :
- *un Chef de mission* : Environnementaliste, Ingénieur en Génie Civil, ou équivalent (niveau BACC+5) spécialisé dans les Evaluations Environnementales et le foncier, ayant au moins 5 ans d'expérience en matière d'audit environnemental ;
 - *un Ingénieur du Génie Rural* (bacc+5), BTP ou formation équivalente ayant au moins 3 ans d'expériences générales ; pour assurer le respect PGES des volets travaux et infrastructures ;
 - *un Ingénieur Agronome*, (niveau bacc+5) ou de formation équivalente ayant au moins 3 ans d'expériences générales ; pour assurer le respect du PGES des volets agricoles.

Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations, comprenant notamment les pièces justificatives des prestations similaires réalisées, les curriculums vitae détaillés des personnels clés, les copies certifiées conformes aux originaux des diplômes. Les Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition mai 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par les consultants n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 08h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **27 mars 2023 à 16h 00min** et porter expressément la mention « **Sélection d'un cabinet pour l'Audit environnemental final du Projet d'Extension du Périmètre du Bas Mangoky** ».

Monsieur Le Coordonnateur du Projet d'Extension du Périmètre du Bas Mangoky
Encinte de la Préfecture de Toliara, Toliara Centre.
601 - TOLIARA, MADAGASCAR.
Ou par E-mail: projetpepbm@yahoo.com
Tél : +261 32 12 572 13

Toliara, le 06 MAR 2023

Le Coordonnateur du Projet



WONERA Honoré Antoine
Page 2/2

Niggalize Vibes 3^e édition Place aux classiques du 90's

Niggalize vibes est à sa troisième édition. Un événement à ne pas rater, surtout pour les adeptes du hip-hop malgache. A partir de 13h30, les beats du rap résonneront à Karafi Ankadimbahoaka et ses environs, le 8 avril prochain. L'organisateur Diojay, l'un des meilleurs disc-jockey d'Antananarivo sera escorté par ses pairs, des rappeurs, beatboxers... Il fera également transpirer la salle avec les classiques du rap malgache. La black music, les classiques hip-hop des années 1990 seront mis en avant. Niggalize Vibes est né d'une collaboration entre Karafi, Karoka entertainment, Ekah, Be Good'N. « C'est une plateforme qui met en valeur plusieurs domaines dont l'écoute des extraits des derniers albums rap gasy avec des interviews de Mc's, un rétro sur les classiques du rap gasy, rap français et américains, une scène ouverte pour des talents du milieu hip hop (graff, breakdance, beatbox, djing, mc-ing, street fashion,...). Mais surtout un revival discothèque 100% black music et hip hop où tout le monde danse sur les sons incontournables qui ont traversé des générations pour ne citer que Still DRE ou encore California Love C'est un événement annuel pour les adeptes de Rap, Ragga, Dancehall, R&B, Soul et ceux friands de Break Dance », a précisé l'organisateur. Diojay est un DJ qui nage dans la culture hip-hop depuis l'époque du baggy. Scratcher est pour lui une seconde nature. Invité dans des différents live, il sait comment faire bouger le public, une qualité presque innée. Il a promis qu'il mettrait le feu lors de ce grand événement.

Iss Heridiny



Diojay le DJ, organisateur de Niggalize, va enflammer la scène.

Langues en dialogue.

L'OIF lance la 4^e édition de "Langues en dialogue". Cette année, le thème de cet appel à projets est "Bâtir un monde de paix équitable et durable".

L'attention portée à la thématique de cette 4^e édition vise à inculquer aux élèves une culture de la paix et à instaurer une vision du monde construite sur le dialogue, la compréhension, le respect mutuel et le partage. Les projets soutenus par l'initiative devront permettre de promouvoir les connaissances, les valeurs, les attitudes et les compétences nécessaires aux enfants, aux jeunes et aux adultes afin de devenir des artisans de la paix.

En rappel, "Langues en dialogue" est une initiative créée dans le but d'identifier et de soutenir financièrement des initiatives originales de production de contenus et d'outils à destination d'enseignants pour la promotion de la langue française dans un contexte de diversité linguistique.

La 4^e édition sur les rails



Les projets originaux, et à fort impact éducatif et social, visant l'élaboration d'activités, de contenus et d'outils dont l'intérêt et la pertinence sont clairement explicités auront le plus de chance de bénéficier du financement dans le cadre de cette initiative. Les projets soumis devront être réalisés durant l'année en cours et impérativement cibler au moins deux langues dont le français.

Toutes les structures ou entreprises, à vocation linguistique ou culturelle, et tous les organismes de recherche

établis dans les États ou gouvernements membres de l'OIF, dont Madagascar, actifs depuis au moins trois ans à la date limite de dépôt des candidatures, ont le droit de postuler et soumettre leur requête. Un porteur de projet ne peut cependant introduire qu'une requête dans le cadre de cet appel à projets.

Le montant maximal de l'aide par requête est de 10 000 euros pour l'année en cours. La participation de l'OIF ne peut en aucun cas couvrir la totalité des frais liés au projet et ne peut

excéder 70% du budget global du projet présenté. Un plan de financement détaillé, comportant les différents postes de dépense, sera à cet effet, exigé.

En contrepartie du soutien de l'OIF, le bénéficiaire s'engage à proposer des contenus et des outils libres de droit, sous licence libre et à assurer la promotion du projet auprès du public et des médias, entre autres.

Les requêtes devront être soumises avant le 31 mars via le lien <http://ow.ly/4kQP50MZ6pP>

Hanitra Andria

Ils ont fait LE BUZZ...

A 6 ans et tout le malheur du monde

Les images d'une petite fille de 6 ans, victime d'attouchelement sexuel très poussé à Ambohijanaka, sont glaçantes. C'était le 28 février. Un petit corps recroquevillé sur lui-même. Nul ne sait si c'est de douleur, de honte ou d'un quelconque sentiment qu'elle

n'aurait jamais dû connaître. Mais elle a 6 ans. Ces derniers temps, les viols sur enfants ont écumé les réseaux sociaux. Comme si cette pratique innommable était rythmée par la saison. D'un coup, des séries d'actes de pervers sexuels s'alignent sur Facebook.

Quelque part, cela signale que tout le tissu social s'effrite à vue d'œil. A se demander à quoi ont servi ces fonds étrangers alloués pour la protection des mineur(e)s et des femmes à Madagascar. A se demander aussi, si ces fonds sont insuffisants. Voire, s'ils sont vrai-

ment utiles. La pauvre gamine n'aura plus la même joie naïve que les enfants de son âge. Elle peut toujours jouer avec les camarades de son âge, mais maintenant, elle est différente. Trop tôt, trop vite.

Maminirina Rado

ORDONNANCE N° 167 - PP/CA/ANTA/2023

Autorisant publication de l'Extrait de l'arrêt

N°1835-CATNR/22 du
16 novembre 2022

ANTOTAN-TARATASIN'ADY LAHARANA FAHA-538/21 :
RALAIMIHOATRA Edouard, RALAIMIHOATRA Chantal Elisabeth,
RALAIMIHOATRA Patrice Claude

Miady amin'i

RAMANANDRAISOA Rijaharizaka Maminiaina
Service des Domaines Atsimondrano

NOHO IREO ANTONY IREO;

Mitsara ampahibemaso, nifandaharana tamin'ny ampakarina,
momba ny raharaha ady madio, ary mbola azo hanaovana fandravana;
Momba ny fomban'ady

Mamarana ny didy sava ravina laharana 471-CATNR/CIV/22
tamin'ny 16 martsa 2022:

Tsy nifandaharana tamin-dRALAIMIHOATRA Edouard;
RALAIMIHOATRA Chantal Elisabeth sy RALAIMIHOATRA Patrice
Claude.

Lazaina fa tsy mitombona ny fampakarana natao;
Amafisina amin'ny endriny manontolo ny didim-pitsarana
laharana 5209 tamin'ny 16 desambra 2020

Apetraka ho andraikitra ny mpampakatra ny lany amin'ny
Fitsarana.

Dia toy izany no nitsarana sy namoahana didy ampahibemaso,
tamin'ny andro: volana ary taona voalaza etsy Ambony ;

Ny matoan-tsoratra'ity didim-pitsarana ambony ity dia nosonavin'ny
FILOHA sy ny MPIRAKI-DRAHARAHANA. /.

MCL9234/1-1

PUBLICATION

En exécution de la grosse du jugement Civil sur requête n°5351 du 22 AOUT 2022, Dame RAHANTAMALALASOA Olga, demeurant au lot VT81 Mandrozeza Antananarivo ayant pour Conseil Maître Noro Helisoa RAHARIVOLOLONA, Avocat au Barreau de Madagascar est autorisée à faire la publication du jugement n°330 du 07 FEVRIER 2022 rendu par le Tribunal civil Antananarivo, dans la procédure N° 1852/21 opposant RAHANTAMALALASOA Olga tous demeurant au lot VT 81 Andohanimandrozeza Antananarivo, ayant pour conseil Maître Raharivololona Noro Helisoa, Avocat au Barreau de Madagascar Contre RASOAZANAMANANA Juliette, demeurant à Antananarivo, Les Héritiers RAZAFINDRATAVY et RAKOTOARIMANANA Daniel, demeurant au lot VT 65 RM Andohanimandrozeza ;

PAR CES MOTIFS

Statuant publiquement, contradictoirement à l'égard de RAHANTAMALALASOA Olga, en matière civile et en premier ressort ;
Réputé contradictoire à l'égard des requis ;
Vidant le jugement ADD du 23/08/2021

En la forme

- L'assignation en date du 10 Mars 2020 est recevable

Au fond

- Ordonne l'homologation de l'acte de vente du 10 Avril 2019 entre RAVELOSON Jean Claude, RAKOTOARISOA. Honoré Martin, RASOANATOANDRO Lucie Odette et RAHANTAMALALASOA Olga portant sur une partie de 01 ares 32 ca à distraire de la parcelle cadastrale n° 239 de la section A d'une contenance de 03 are 30 centiares sise à Mandrozeza Antananarivo ;

- Ordonne le Conservateur de la propriété foncière de procéder à l'inscription des droits de Rahantamalalaso Olga, découlant de l'acte de vente susmentionné ;

- Laisse les frais et dépens à sa charge.

Ainsi jugé et prononcé à l'audience publique, les jour, mois et an que dessus et la minute du présent jugement a été signée par le Président et le Greffier J.

Aucune voie de recours ne sera recevable passé le délai de UN MOIS à compter de la date de la présente publication, majoré du délai de distance.

M-CL 9227/1-1

PUBLICATION

En exécution de la grosse civil n°7653 du 12 Décembre 2022, autorise RAKOTOARISOA Pierre et consort RAKOTOARISOA Pierrot, RAKOTOARISOA Pierre, tous demeurant au lot S IV 87 Analapanga Soavina Antananarivo Atsimondrano à faire publier l'extrait sommaire du jugement civil n°5904 du 08 Novembre 2021 rendu par le tribunal de première instance d'Antananarivo dans la procédure n°1845/20-5ème section //l opposant RAKOTOARISOA Pierre et consort contre RAVELOARISOA Marie Félicienne, demeurant cité Communale logt 06 Anosipatrana Antananarivo

PAR CES MOTIFS

Statuant publiquement contradictoirement à l'égard du demandeur, réputé contradictoirement en matière civile et en premier ressort,

- Déclare la requête recevable

- Ordonne annulation de l'acte de vente n°19 du 31 Janvier 1991 ainsi que les actes subséquentes

- Condamne RAVELOARISOA Marie Félicienne à payer la somme de cinq millions ariary à titre de dommages et intérêts aux RAKOTOARISOA Pierre et RAKOTOARISOA Pierrot Laisse les frais et dépens à charge du défendeur

- Aucune voie de recours ne sera recevable, passé le délai de un (01) mois à compter de la date de la présente publication majoré du délai de distance en cas de besoin.

M-CL 9225/1-1

Des photos prises ici et là

Photos : NARY / PRINCY



La route menant au stade municipal d'Alarobia nécessite une réhabilitation totale pour accueillir les Jeux des îles.



Sous les arcades devant l'IFM, les break dancers pratiquent leur sport favori.



Chaque fois qu'il pleut, la circulation devant le Sénat est insurmontable et les mendiants vivant aux alentours sont obligés de se réfugier devant cet immeuble car leurs maisons de fortune sont submergées.



Le raphia devient objet de valeur dans la main d'un artisan qui se nourrit de son art.



Dama et Bekoto du groupe Mahaleo sont les invités de Midi Madagasikara dans la rubrique "à vous la parole".

BASE TOLIARA

Les débats sur la réouverture continuent

Page 12



ECLAIRAGE PUBLIC

Campagne intense menée sur le littoral Est

Page 13



SECTEUR PRIVÉ

Un financement de 10 millions d'euros de la BEI

Page 14



Ports à ouverture internationale.

Amélioration de la sûreté pour prévenir des menaces émergentes

Madagascar dispose actuellement de 18 infrastructures portuaires dont sept ports étant ouverts au trafic international.

« Ces ports à ouverture internationale doivent toujours se soumettre aux normes inscrites dans le code ISPS ou Code International pour la Sûreté des navires et des installations portuaires imposé par l'Organisation Maritime Internationale (OMI). Le ministère en charge des Transports et de la Météorologie, représenté par l'Agence Portuaire Maritime et Fluviale (APMF), ne ménage pas ses efforts pour relever le niveau de sûreté de nos infrastructures portuaires et de la sécurité maritime, depuis ces trois dernières années. Pour maintenir ce rythme ascendant, nous nous engageons à former les agents de sûreté des installations portuaires d'its PFSO dans le cadre de la mise en œuvre du programme PSP (Programme de Sûreté Portuaire) pour la région Afrique Orientale et Australe -Océan Indien ». Le Directeur général de cette APMF, le Capitaine de Vaisseau Jean Edmond Randrianantenaina, l'a déclaré lors de l'ouverture de l'atelier de formation des 25 agents de sûreté des installations portuaires qui se tient depuis hier, à l'hôtel Ibis à Ankorondrano.

Attaques de cybercriminalité. En effet, dans le cadre de la mise en application de ce code ISPS, l'autorité en charge de la sûreté des installations portuaires doit désigner un « PFSO » ou un agent de sûreté de l'installation portuaire qui doit bénéficier des formations visant à améliorer leurs connaissances et compétences en matière de sûreté portuaire et la sécurité maritime. Cette formation dispensée par des experts techniques de l'Organisation Maritime Internationale à l'endroit des 25 agents de sûreté des installations portuaires réparties dans tout Madagascar, durera cinq jours. Ces agents de sûre-



Le port de Toamasina qui est en pleine extension, est ouvert au trafic international.

té ont ainsi pour rôle d'assurer les relations entre les exploitants des différentes installations portuaires et les autorités étatiques compétentes tout en élaborant et en mettant en œuvre le plan de sûreté portuaire. « L'objectif de cette formation consiste à améliorer la sûreté portuaire pour prévenir et détecter toutes les menaces au niveau des transports maritimes notamment les menaces émergentes. Il s'agit entre autres, des menaces liées à la sûreté informatique ou cyber-sécurité. En effet, après la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui a sévi dans plusieurs pays dans le monde, de nombreuses installations portuaires voire même des compagnies maritimes internationales sont victimes de ces attaques de cybercriminalité. Les activités de certains ports sont entre autres, bloquées pendant au moins trois jours engendrant d'énormes pertes tandis que des grosses compagnies maritimes ont été obligés de payer une rançon en échange du rétablissement de l'accès à leurs systèmes de base de données », a fait savoir Mourad Ghorbel, un expert de l'OMI.

Protéger les échanges commerciaux. Et lui d'ajouter que ces agents de sûreté des

installations portuaires seront également sensibilisés sur l'identification d'autres menaces au cours de la situation d'exploitation des ports par les navires. « Cela constitue entre autres, la présentation des drones considérés comme un jeu d'enfant mais capables de transporter des explosifs. Le but de la sécurisation des installations portuaires et des navires consiste ainsi à proté-

ger les chaînes d'approvisionnement et les échanges commerciaux via les transports maritimes pour éviter des répercussions sur l'économie mondiale, Madagascar inclus », a-t-il enchaîné. Il est à rappeler que cette formation des agents de sûreté des installations portuaires est produite par l'OMI dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Sûreté Portuaire, financé par

l'Union Européenne. Ce projet est coordonné par la Commission de l'Océan Indien et mis en œuvre conjointement avec l'OMI, l'Interpol et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Par ailleurs, le directeur général de l'APMF a annoncé que les sept ports de Madagascar à ouverture internationale, sont soumis à une évaluation chaque année, suivie des

recommandations de l'OMI afin de maintenir cette norme de sécurité ISPS. « Cette année, les travaux vont se focaliser à l'installation des caméras de surveillance au niveau des infrastructures portuaires afin d'assurer le suivi permanent tout en facilitant le contrôle des mouvements des biens et des personnes », a-t-il conclu.

Navalona R.



L'expert de l'OMI, Mourad Ghorbel, a soulevé des menaces émergentes au niveau des installations portuaires, lors de l'ouverture de cet atelier de formation des agents PFSO.

Base Toliara.

Les débats sur la réouverture continuent

Suspendu par le gouvernement en novembre 2019, le projet Base Toliara continue, jusqu'à présent, de nourrir les débats au sein de la population tuléaroise.

Les débats entre pro et anti-réouverture du projet se situent, entre autres, au niveau des impacts de cette industrie minière sur la santé publique. Politiciens, environnementalistes et autres communautés se sont livrées depuis dans une bataille d'idées pour l'arrêt définitif pour les uns et pour sa reprise pour les autres.

Urgence. Pour la population de Tsianisiha, une des communes concernées par le projet, la position a toujours été la même : la réouverture de Base Toliara est une urgence en raison, notamment des nombreux avantages socio-économiques que la région Atsimo Andrefana, en particulier, et le pays, en général, peuvent en tirer. Emplois décents infrastructures publiques, formations professionnelles, taxes, redevances, et



Énième manifestation pour la réouverture de Base Toliara.

ristournes, nouveaux marchés pour les entreprises locales, constituent autant d'enjeux économiques mis en avant pour les partisans de la reprise du projet. Le maire de Tsianisiha, Doddy Jummerman Rakotomavo, s'est fait récemment le porte-parole de la population de Tsianisiha, pour réclamer, une fois de plus, cette réouverture : « La population de Tsianisiha, demande au président de la République d'ouvrir Base Toliara car ce projet pourra donner des emplois aux jeunes » a-t-il déclaré en notant au passage que le projet a, notamment, eu le mérite d'avoir formé la population

dans les techniques de culture des légumineuses afin d'approvisionner la compagnie qui en période de fonctionnement utilise des sites de restauration pour son personnel. **Vie plus décente.** Même refrain du côté des associations de femmes opérant à Toliara, lesquelles veulent tout simplement une vie plus décente que la pauvreté extrême qu'elle traverse actuellement. « Nous nous adressons au président de la République pour qu'il prenne les mesures nécessaires pour la réouverture de Base Toliara dans les meilleurs délais. Si ce projet redevient opérationnel, nous

pourrions de nouveau mener une vie normale avec notre métier dans le secteur agricole où nous aurions pu bénéficier des appuis de cette entreprise » scande la représentante des femmes d'Andoharano. Pour Victorine Pélagie, représentante des femmes de Tsiafanokoy, « la réouverture de Base est la garantie d'un nouvel épanouissement puisque le projet permettra, entre autres, à nos jeunes de retrouver de l'emploi ». Bref, la réouverture de Base Toliara est devenue une question vitale dans la partie Sud du pays. La balle est dans le camp des autorités étatiques.

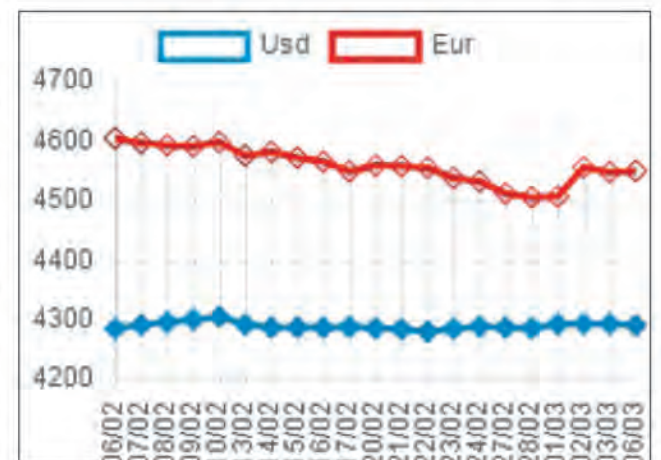
R.Edmond.

MID

L'ariary continue de s'apprécier

Après une dépréciation continue sur plusieurs mois, constatée notamment en fin 2022, l'ariary affiche un regain certain de vitalité par rapport à l'euro et au dollar. Par rapport à la monnaie européenne tout d'abord, si un euro s'échangeait à 4550,16 ariary en début d'année, hier l'euro était à 4291 euro sur le marché interbancaire des devises, soit un gain de 259 points ou encore une appréciation de 6% en un peu plus de deux mois. Pour la monnaie américaine, un dollar équivalait à 4720 ariary en début d'année, contre 4415 ariary hier, soit un gain de 305 points équivalant à une appréciation de 6,4%. Cette relative santé de l'ariary s'explique notamment par les recettes en devises tirées des grands investissements miniers comme Ambatovy. Par ailleurs, la Banque centrale dispose d'un matelas de devises suffisantes pour réguler les offres et les demandes. La relance du tourisme consécutive à l'ouverture de nouveaux vols internationaux a également contribué à cette réévaluation de l'ariary par rapport aux devises de références que sont l'euro et le dollar.

R.Edmond.



L'ariary s'apprécie par rapport à l'euro et au dollar.



AUGIAS Propreté

NOS PRESTATIONS

- Nettoyage de bureaux
- Nettoyage fin de travaux
- Nettoyage après sinistre
- Lavage de vitres



AU SERVICE
DES PROFESSIONNELS
DEPUIS 2009

CONTACT

+261 34 49 119 16

contact@augias-madagascar.mg

www.augias-madagascar.mg

Devis
gratuit

Eclairage public.

L'Etat compte éclairer les routes et les ruelles des villes de Madagascar. Après un premier lancement à Antananarivo, la Jirama et le ministère de l'Energie et des Hydrocarbures (MEH) poursuivent la campagne dans la région Atsinanana.

Quatre fokontany à Mahanoro bénéficient désormais d'éclairage public. 110 lampadaires ont été installés par le MEH et la Jirama, sur des ruelles d'une longueur cumulée de 5 km. Selon le ministre Solo Andriamanampisoa, il s'agit de l'intensification de la mise en œuvre de la campagne « Hazavao ny elakelan-trano », lancée il y a deux semaines, dans le deuxième arrondissement de la ville d'Antananarivo. En effet, il s'agit d'une action qui vise à améliorer le quotidien des citadins et de lutter contre l'insécurité, notamment au niveau des petites ruelles. « Cette cam-

Campagne intensive menée sur le littoral Est



La ville de Toamasina et de Mahanoro bénéficient désormais d'éclairages publics.

pagne s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre du Velirano n°2 du président Andry Rajoelina, concernant l'accès à l'électricité pour tous. C'est pour cela que nous sommes ici avec les représentants de la Jirama et les autorités locales, pour attribuer ces lampadaires », a déclaré le ministre, lors de son discours très acclamé par la foule présente lors de la remise officielle. Selon un des bénéficiaires à Mahanoro, son quartier ne

disposait plus d'éclairage public depuis son enfance, alors qu'il est aujourd'hui grand-père.

Développement. Dans la ville de Toamasina, la remise de 100 lampadaires, organisée le week-end dernier, n'a pas laissé les riverains indifférents. Dans la capitale économique, l'éclairage public est déterminant pour les activités génératrices de revenu, pour une bonne partie de la population

qui opère dans le petit commerce. D'après le ministre Solo Andriamanampisoa, le Gouvernement compte éclairer, non seulement les routes, mais également les petites ruelles communément appelées *lalam-pasika*. « Notre défi est d'éclairer toute la ville. Qu'il y ait de poteau de la Jirama ou non sur leurs bords, les venelles doivent être éclairées la nuit. Nous allons collaborer avec les autorités locales et les riverains pour mettre en place des lampadaires au niveau des quartiers », a-t-il affirmé. Comme à Antananarivo, le ministre propose aux habitants de Toamasina, d'installer des lampadaires sur leurs maisons, pour éclairer les ruelles. Ceux qui acceptent de le faire bénéficieront d'une réduction de 20.000Ar sur leur facture Jirama, pour compenser la consommation d'électricité engendrée par ces éclairages publics. Par ailleurs, le ministre a également martelé la mise en œuvre prochaine du projet « Branchement Mora », qui sera lancé vers mi-avril. Cette année, il compte mettre en place les 170.000 branchements prévus par ce projet.

Antsa R.

Production d'électricité à Toamasina Vers une révision du contrat entre ENELEC et la Jirama

Un décalage persiste entre la capacité réelle des unités de production d'électricité d'ENELEC et celle indiquée dans la convention entre cette société et la Jirama. Lors d'une visite sur site, le ministre de tutelle a exhorté les deux parties à réviser le contrat.

La société ENELEC peut améliorer sa capacité de production à Toamasina, en investissant s'il le faut. C'est ce qu'a déclaré le ministre de l'Energie et des Hydrocarbures, Solo Andriamanampisoa, lors d'une visite officielle à Toamasina, le weekend dernier. En effet, la délégation ministérielle, accompagnée par les responsables auprès de la Jirama ont constaté de visu la situation réelle de la production d'électricité qu'ENELEC entreprend pour la société d'Etat. « Cette visite nous a permis de confirmer que la situation s'améliore à Toamasina, aussi bien au niveau de la production, que de la distribution d'électricité. Cependant, des efforts restent à faire pour la Jirama et son partenaire ENELEC. Actuellement, 11 groupes sur les 13 existants sont fonctionnels. Il y a une différence entre ce qui est indiqué dans la convention entre les deux sociétés et ce qui existe réellement. C'est la raison pour laquelle, j'ai donné l'ordre aux responsables de la Jirama de faire une revue des matériels fonctionnels sur place, pour définir la capacité réelle de production, afin de réajuster les détails de la convention de partenariat avec ENELEC. Cette convention indique qu'il y a des sommes minimales à payer par la Jirama. Il ne faut pas que la société d'Etat paie pour quelque chose qui ne fonctionne pas », a déclaré le ministre, à l'issue de la visite. De leur côté, les employés de la Jirama reconnaissent l'existence de ce gap entre ce qui est indiqué dans la convention et la capacité réelle de production. Selon Heritiana Rabarison, coordonnateur auprès de la Jirama pour la région Atsinanana, des séances de concertations seront organisées avec les responsables auprès d'ENELEC, pour voir cette situation de près.

Stimulation. Selon le ministre, les deux parties doivent se concerter pour revoir la situation réelle très rapidement. Outre l'objectif de réduire les charges supportées par la Jirama, le ministre a également laissé entendre qu'il a pris cette mesure

(Suite en page 14)

OFFRE SPECIALE POUR les Femmes

-10% sur l'entretien DE VOTRE VOITURE



M-CL 09186/16-2



Lun. - Ven. de 7h30 à 17h | Sam. de 8h à 12h

Zone ZITAL Ankorondrano - 034 05 602 38 - 22 274 29 / 30 - contact@sodirex.mg

Production d'électricité à Toamasina Vers une révision du contrat entre ENELEC et la Jirama

(Suite de la page 13)

pour inciter l'entreprise ENELEC à accroître sa capacité de production, même si cela nécessite de nouveaux investissements. « La demande à Toamasina est forte. Le SPAT (Société portuaire du Port à gestion autonome de Toamasina), par exemple, a fait une demande de 5 MW supplémentaires. Une autre entreprise de production de ciment a indiqué un besoin de 10MW. Il nous faut donc, au moins, 15MW de plus sur Toamasina. La Jirama devrait également investir dans ce sens, car on parle ici de la capitale économique du pays », a noté le ministre Solo Andriamanampisoa. A noter que la capacité de production d'électricité à Toamasina permet encore de satisfaire les besoins actuels exprimés par les ménages et les entreprises. D'après les informations officielles, les coupures d'électricité observées dans cette ville sont causées par des travaux d'entretien.

Antsa R.



Visite du ministre Solo Andriamanampisoa sur les sites de production d'électricité d'ENELEC, partenaire de la Jirama.

Secteur privé.

La ministre de l'Economie et des Finances Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison a rencontré, hier le Vice-Président de la Banque Européenne d'Investissements (BEI) Thomas Ostros.

Réalisée en marge de la conférence de Doha sur les pays les moins avancés, cette séance de travail constitue une étape de plus dans la recherche de financement pour le développement de Madagascar.

Accord de principe. Plus exactement pour le financement du secteur privé puisque la séance de travail a abouti sur un accord de principe de la BEI sur un financement de 10 millions d'euros pour le secteur privé malgache. Plus particulièrement pour des projets d'industrie agroalimentaire dans le Nord du pays. Le financement interviendra après l'accord du conseil d'administration de la BEI précise le ministère de l'Economie et des Finances sur son site Internet. Comme la BEI figure

Un financement de 10 millions d'euros de la BEI



La ministre de l'Economie et des Finances, Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison a également participé, hier à un débat sur la thématique " Transformation Structurelle comme moteur de la prospérité ".

parmi les grands bailleurs de fonds de Madagascar, les deux parties ont également saisi cette occasion pour évoquer certains axes de coopération. Pour ne citer, entre autres, les infrastructures, l'industrie agro-alimentaire, les mines, l'agriculture, la pêche, les institutions financières, l'artisanat, l'eau et l'énergie. **Milliard d'euros.** Notons que la BEI, dont les actionnaires sont les États membres de l'Union européenne, est l'institution de financement à long terme de l'Union Europé-

enne. Considérée comme la plus grande banque publique internationale du monde. La BEI met à disposition des financements à long terme destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs. Depuis 1970, elle a prêté un peu moins d'un milliard d'euros à l'appui d'investissements de long terme à Madagascar. La BEI est partie prenante au financement des travaux de réhabilitation de la RN13, entre Ambovombe et Fort-Dauphin qui s'inscrivent

dans le cadre du projet de modernisation du réseau routier de Madagascar, qui vise également à la réhabilitation de la RN6 entre Antsiranana et Ambanja. Faut-il en effet rappeler que ce projet est financé à hauteur de 235,5 millions d'euros, grâce à une subvention de 116 millions d'euros de la Commission européenne, un prêt et des dons de 114,7 millions d'euros de la Banque européenne d'investissement (BEI), ainsi que sur fonds propres du gouvernement malgache.

R. Edmond.



Autisme Madagascar

« Il faut reconsidérer la situation des personnes en milieu carcéral »

A l'initiative de l'association « Autisme Madagascar », en collaboration avec l'Association Zo, et en partenariat avec « The Open Society Initiative for Southern Africa » (OSISA), le projet « Zo Covid-19 en milieu carcéral » veut donner de la voix aux détenus, aux agents des établissements pénitentiaires et au personnel de la Santé y travaillant durant le moment fort de la crise sanitaire.

Le projet « Zo Covid-19 en milieu carcéral »

Le projet « Zo Covid-19 en milieu carcéral » a été initié afin de mener des actions dans le cadre de la riposte face à la Covid-19 en milieu carcéral. Cela concerne les détenus et le personnel pénitentiaire ainsi que le personnel de la santé qui a accompagné les deux premiers dans la lutte contre la propagation de la pandémie de Covid-19.

Suivant le principe d'Autisme Madagascar qui est de plaider en faveur des personnes vulnérables, quelles que soient les circonstances, une initiative a été prise pour les cas particuliers des personnes en milieu carcéral afin qu'ils puissent avoir les moyens, aussi bien sur le plan humain que matériel, d'éviter la propagation de la pandémie.

Sur ce point, une étude a été menée sur les connaissances, les attitudes et les pratiques (CAP) ainsi qu'une enquête sous forme de focus group auprès des détenus et du personnel pénitentiaire dans quatre maisons carcérales, à savoir les prisons de Marofoto à Mahajanga, à Maevatanana, d'Ambalatavoangy à Toamasina et d'Ankazondrano à Fianarantsoa.

Les principaux objectifs :

L'objectif principal du projet est de contenir au maximum la propagation de la Covid-19 dans les établissements pénitentiaires. A cet effet, Autisme Madagascar et l'association ZO ont mis en œuvre une formation visant à soutenir les maisons carcérales à travers des personnels plus aguerris en gestion de la pandémie

à travers des renforcements de compétences des agents correctionnels, des chefs de cellules, les chefs de quartiers. Ces renforcements touchent les précautions de sécurité sanitaires liées à la Covid-19 ainsi que sur l'efficacité du vaccin. Nous allons aussi les soutenir à travers la dotation d'équipements comme les désinfectants, les pulvérisateurs, les contenants pour le lavage des mains mais aussi des fournitures pour fabrication de savon. Enfin, l'objectif est aussi de leur fournir les informations à jour ainsi que des opportunités d'éducation et de loisir à travers la dotation de télévisions.

Quelques points sur les résultats

Selon les résultats de l'étude CAP, voici quelques chiffres qui méritent réflexions :

Parmi les 990 détenus répondant, 7% ne connaissent pas encore l'existence de la pandémie Covid-19. Ce taux est le plus élevé pour les détenus de Maevatanana qui atteint 14% des enquêtés. Sur les 204 personnels pénitentiaires enquêtés, seuls 27% ont de bonnes connaissances sur les symptômes de la maladie et seuls 63% connaissent bien les modes de transmission de la Covid-19.

Les établissements pénitentiaires ne disposent pas assez de moyens financiers et matériels pour éviter la propagation de la Covid-19 : seuls 12% des personnes détenues ont la capacité matérielle à se procurer les moyens nécessaires pour lutter contre la pandémie et 53% du personnel pénitentiaire dénoncent l'insuffi-

sance des dispositifs leur accompagnant dans la lutte contre la Covid-19.

Pour ce qui est de la vaccination, 41% des personnes détenues sont vaccinées contre la Covid-19 et 69% de ces vaccinés ont reçu leur dose pendant leur incarcération. Aussi 23% du personnel pénitentiaire sont réticents à la vaccination tandis que 5% restent dans l'hésitation.

Les changements attendus à la suite du projet

A la suite de ce projet, nous espérons que les décideurs et les partenaires reconsidèrent la vulnérabilité des personnes du milieu carcéral quand ils sont face à des situations exceptionnelles de crise sanitaire comme la Covid-19. Par exemple, les études ont montré que dans les prisons les détenus ne disposent pas d'alimentations saines et suffisantes pour renforcer leurs immunités et l'approvisionnement en eau potable demeure insatisfaisant. Les infrastructures vétustes et exiguës ainsi que la surpopulation carcérale ne permettent pas non plus la distanciation sociale. Cela favorise la propagation rapide de la maladie. Ces faits sont principalement dus aux manques de moyens financiers alloués aux dépenses des établissements correctionnels. Ainsi, nous espérons que les réunions de plaidoyer déjà fait et en cours auront des répercussions significatives sur les stratégies de l'Etat en matière de gestion de crise sanitaire. Plus important encore, ce projet permettra de partager des pistes d'amélioration aux responsables gouvernementaux.



Diana

L'hôpital manara-penitra : la population est froissée

Des bidons jaunes sous le placard des chambres des patients parfois délaissés, l'hôpital manara-penitra d'Antsiranana est au plus bas, c'est le moins qu'on puisse dire.

Un problème auquel il faut remédier, sinon, l'établissement participerait à la hausse du taux de mortalité de la ville de Diego-Suarez ! Cela ne date pas d'aujourd'hui que la population se plaint de la qualité du service des infirmiers de l'hôpital de Tanambao I Antsiranana. « Ils ne sont pas aimables ces infirmiers, ils nous crachent des mots blessants. Et ça me touche beaucoup alors que j'ai un malade à soigner », disait un jeune homme qui accompagnait son oncle malade. « Un jour, je m'en souviens bien, mon frère était victime d'un accident, nous nous sommes rendus à l'urgence, un jeune homme était à l'accueil, recroquevillé sur son téléphone, il est resté



indifférent face à mon frère qui avait le front ouvert. Ce n'est pas normal ! » avance un autre. Les témoignages sont tellement longs. Il s'avère que ce centre de santé, inauguré en 2012, ne gagne pas le cœur des habitants. Faut-il rappeler que ce sont des vies qui sont entre leurs mains ? Certes, il faut le dire en toute franchise que les docteurs de cet

établissement accomplissent aimablement leur travail. Ils respectent le serment d'hippocrate. Cependant, certains infirmiers et stagiaires n'accueillent pas comme il se doit les malades. « La santé est-elle uniquement pour les riches ? » se demande un des malades aguerris des mauvaises habitudes du petit personnel. Apparemment, ils regardent comment le malade et son accompagnateur sont vêtus. « ils ne sont certainement pas là pour un défilé de mode ». Peut-être que la santé s'achète chez manara-penitra ! Telle est l'atmosphère dans ce beau bâtiment, tendu, suivant le rythme et l'anxiété extrême des familles au chevet de leurs malades.

Iss Heridiny

Tanambao V : des escrocs arrêtés

Les policiers du premier arrondissement Tanambao V Antsiranana ont arrêté 15 escrocs hier lundi 6 mars 2023. Des milliers de faux billets et des dossiers falsifiés ont été retrouvés dans leur demeure à Antanamitarana, district Diego II. Selon les explications de la police, ces malfaiteurs habitent dans la même maison. « Ils disent qu'ils ont pour projet de créer des emplois à Antsiranana », avance le responsable du premier arrondissement. Entre création d'emplois et création de faux billets, large est la distance. En outre, se déguisant en agneaux alors qu'ils sont des loups, ces escrocs se disent bienfaiteurs. Pour voiler leur vrai visage, ils distribuent la fausse monnaie comme de bons samaritains. Cet acte de bienfaisance a interpellé les habitants locaux, un citoyen avisé en informa le président du fokontany. Celui-ci constate les faits et signale la police. Les faux billets circulent dans les grandes villes de la Grande-Île, et Diego-Suarez, en particulier. La police cherche la source du mal pour l'éradiquer. Par ailleurs, ce travail n'a pas pu porter ses fruits sans la collaboration du chef fokontany, premier averti de ce qui se passe dans sa localité. La Police Nationale, quant à elle, a pris sa part de responsabilités. Ces derniers temps, les agents de police d'Antsiranana sont déployés, circulent matin-midi-soir dans le but de sécuriser la population de la ville du Pain de sucre. Un effort salué par les observateurs. Une bonne initiative, car la plupart du temps, les mauvaises herbes poussent lors de la saison des pluies.

Iss Heridiny



Atsimo Andrefana

District de Morombe - 2^e passage du cyclone Freddy : Aucun dispositif prévisionnel de secours se lamentent les sinistrés



Ville de Morombe, des inondations partout.

A maintes reprises annoncée par le service météo, des jours durant, le retour du cyclone Freddy dans le canal de Mozambique était

plus que probable, voire certain. De ce fait, les villes côtières de Madagascar situées sur le littoral concerné par le passage

du cataclysme, devraient bénéficier des mesures de gestion des risques et de s'approprier d'un prédispositionnement des secours. Se plaignent les sinistrés du district de Morombe et de la commune rurale d'Ambahikily et bien d'autres.

Pluies

Des pluies torrentielles ont marqué durant ces quelques jours la présence du cyclone Freddy dans le canal de Mozambique, mettant en mal les localités concernées dans le sud ouest.

Très précaire

Dans le district de Morombe, si certains quartiers ont été épargnés par les inondations. Cette fois aucun quartier n'est exclu.

C'est dire de la forte densité des pluies emportée par Freddy dans sa 2^e vague. La mer, les fleuves, les cours d'eau, les eaux ne cessent de monter et ne peuvent se retirer dans l'immédiat et les eaux s'éparpillent. De nombreuses personnes sont obligées de quitter leurs domiciles et d'abandonner leurs biens aux risques et périls. Les dégâts sont énormes, des villages isolés à cause des routes coupées et des montées des eaux. L'approvisionnement demeure difficile, la situation est très précaire. La population en appelle aux secours.

CHAN MOUIE
Jean Anastase

Vakinankaratra

MATSF : hizara karatany roa tapitrisa amin'ity taona ity



Mitaky drafitrana mahomby sy maharitra ny fanatrarana ny tanjona apetraky ny fitondram-panjakana amin'ny hizarana karatany 2 tapitrisa mandra pahatongan'ny faran'ny taona 2023. Ankoatra izay dia hiaradia amin'ity fizarana karatany ity ihany koa ny fizarana karatany faobe. Efa lany ny didim-panjakana fampiharana hahafahana mizara karatany faobe, isan'ny antony iray hisian'ny atrikasa hifampidinihina sy hifanazavan'ny sampandraharahan'ny fanatany sy ny kaominina amin'ny alalan'ny ben'ny tanana satria ity farany dia manana ny Birao Ifotony ny Fanantany na ny BIF, miara miasa amin'ny sampan-draharahan'ny ministera sy ny topo ary ny FTM.

Marihina fa efa nisy didy fampiharana nolanian'ny gouvemanta ihany koa tamin'ny taona lasa mahakasika ny fizarana karatany manerana ny Nosy ary mitohy izany mandraka ankehitriny. Io didy io no manazava ny pitsopitsony rehetra ho fanatanterahana izany famokarana karatany izany.

Isan'ireo faritra 9 mandray anjara feno amin'ny atrikasa ny faritra Vakinankaratra, tonga nanatrika izany ny minisiry ny fanajariana ny tany sy ny fanan-tany Atoa Holder Ramaholimy, nambarany fa araky ny lalana lany teny amin'ny antenimierampirenena dia mitovy tanteraka ny lanjan'ny karatany sy ny « titre foncier ». Ny « titre » ho an'ny tany nolovina na novidiana, ny karatany kosa dia ho an'ny tantsaha namboly sy nananjary ny tany farafahakeliny 5 taona.

Tanjon'ny fizarana karatany ny hanomezana fahafaham-povy vahoaka Malagasy tsy ankanavaka mba hahafahan'izy ireo misitraka ny taniny sy hiarovany ny tanindrazany ary indrindra entina hampiroboroana ny fampandrosoana eny ifotony. Mitohy noho izany ny ezaky ny MATSF miaraka amin'ny fanohan'ny tetik' asa CASEF izay vatsian'ny banky iraisam-pirenena vola ary iarahana amin'ny ministeran'ny Fambolena sy fiompiana.

Andy N.

Analanjirifo

Soanierana Ivongo : mizotra hatrany ny fanamboaran-dalana ao Ampasimbola

Tonga nijery ifotony ny fizotry ny fanamboaran-dalana ao amin'ny fokontany Ampasimbola, distrikan'i Soanierana Ivongo ny Governoran'ny faritra Analanjirifo, ny Dr Randriamanantena Marcellin, ny faran'ny herinandro teo. Hatreto, 23 isan-jaton'ny asa no vita. Lalana izay mirefy eo amin'ny 15 kilaometatra eo, mampitohy ny lalam-pirenena fahadimy, mitsofoka mihazo an'io fokontany ka ny dimy kilaometatra amin'izany no atao rarivato. Hahazo tombony betsaka amin'izany araka

izany ny kaominina Ambinani-sakana rehefa vita soa amantsara ny lalana, izay nampitaraina fatratra ireo mponina teo aloha. Marihana fa animbolana no fe-potoana hamitana izany asa izany, ary ny Casef no miantoroka ny fanatanterahana azy, ary ny orinasa AER kosa no miantony fanamboaran-dalana. Tonga niaraka tamin'ny Governorana moa ireo solontenam-panjakana avy ao Soanierana Ivongo. « Sehatra iray hahafahana mampirobrobo ny tontolon'ny ambani-



Nandritry ny fijerena ny fizotry ny asa.

vohitra izao ary hisaorana ny fitondram-panjakana tarihin'ny Filoha Andry Rajoelina » hoy ny ity tompon'andraikitra

voalohan'ny faritra ity nandritra ny kabarinny.

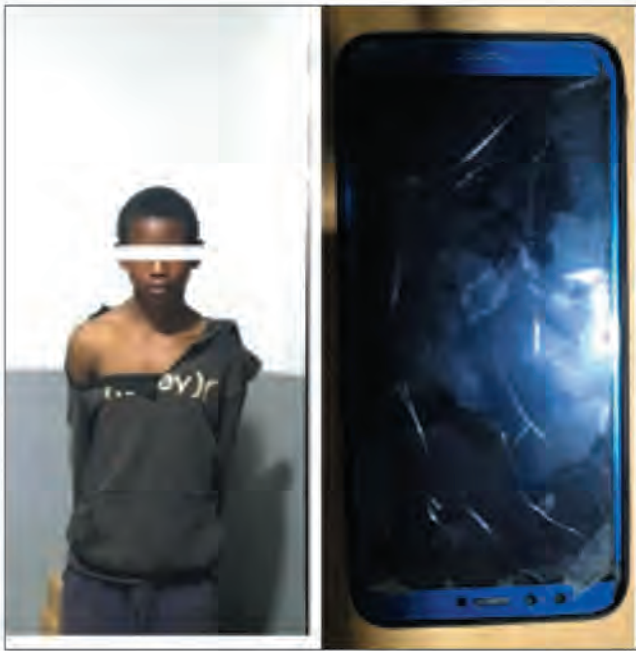
m.L

Andravoahangy

Arrestation d'un voleur à la tire

Lundi matin, un homme a été arrêté par des policiers du commissariat du 3^{ème} arrondissement de la Sécurité publique Antananandro. Cette arrestation a fait suite à des plaintes déposées par trois femmes déclarant victime de genre d'acte de banditisme sur le pont de Behoririka ce lundi vers 10 heures du matin. D'après les plaignantes, trois individus les ont agressées pour les voler un sac contenant une somme de 100 000 ariary et un téléphone portable. Saisis de cette affaire, des policiers se sont immédiatement rendus sur les lieux du crime tout en mettant en place toutes les dispositions nécessaires pour traquer les malfaiteurs. L'opération a déboucher par l'arrestation de l'un des suspect dans une ruelle partant d'Andravoahangy ambony vers Behoririka. Appréhendé, ce lascar a été conduit au commissariat pour enquête durant laquelle, il a avoué sa culpabilité. Il est à noter que l'intéressé n'a que 15 ans.

T.M



Manakara.

Un albinos de 50 ans décapité

Un quinquagénaire albinos a été sauvagement tué dans sa maison, à Vinanitelo, district de Manakara, vendredi dernier. Le drame s'est déroulé vers 2 heures du matin. Six hommes se sont introduits dans le domicile de la victime. Les malfaiteurs ont coupé la tête de l'homme et se sont enfuis. Ils ont emporté sa tête tout en laissant le reste du corps dans la maison. Après le drame, les gendarmes ont ouvert une enquête. Au bout de deux jours d'investigation, les gendarmes ont arrêté quatre hommes à Ihorombe. Ils sont fortement impliqués dans le meurtre de l'albinos. La traque des deux autres bandits continue. Pour l'heure, quatre personnes sont actuellement en garde à vue dans le cadre de l'enquête sur la décapitation. Face à ce tragique meurtre, les albinos du pays s'unissent pour défendre leurs droits. Eux de réclamer la justice. « J'espère que la justice se prononcera avec une extrême sévérité, car je ne saurais accepter qu'un tel drame reste impuni », a expliqué un albinos, joint par téléphone. De son côté, le président de l'association des albinos de



Madagascar fait part de sa vive émotion au moment d'apprendre la disparition de cet homme décapité dans son domicile. L'association a déjà fait appel au commissaire des droits de l'Homme, à l'Organisation des Nations Unies, pour tirer la sonnette d'alarme. Chaque année, des dizaines de personnes atteintes d'albinisme, une affection génétique héréditaire qui cause

l'absence partielle ou totale de pigmentation de la peau, des cheveux et des yeux, sont victimes d'attaques. Selon le président de l'AAM, en 2022, 27 cas de kidnapping ont été relevés à Madagascar. Au bout d'un an, cinq albinos ont été tués. Depuis le début de cette année, il compte déjà sept albinos victimes d'enlèvements. Le président a une hypothèse qu'un homme qui a de l'influence est derrière tous

ces enlèvements et ces terribles drames. « Cette personne vit à Ihorombe », réitère l'association. Cette dernière demande aux autorités et aux forces de l'ordre de mener jusqu'au bout leurs investigations. Ces dernières années, Madagascar connaît une recrudescence des crimes rituels ou crimes superstitieux qui font sombrer le pays dans la terreur.

Yv Sam

Toamasina

Le tueur d'un Karana abattu par la police

En fin, les forces de l'ordre a de nouveau prouvé son efficacité. A peine une journée après l'assassinat d'un Karana dimanche matin à Toamasina, un présumé auteur de cet acte a été abattu la police, dimanche. Pour rappel, ce Karana sortait d'un restaurant pour rejoindre sa voiture quand deux individus l'ont attaqué. Tout d'un coup, ces derniers ont ouvert le feu contre avant de le dépouiller son sac contenant une somme de 150 millions d'ariary. Ayant reçu une balle à la tête, ce Karana a succombé. Face à cette situation, les éléments des forces de l'ordre de la localité ont tout de suite ouvert une enquête pour trouver les assassins en collaboration avec des personnes de bonne volonté. En effet, les enquê-

teurs de la police ont été renseigné que l'un des auteurs de cet acte lég odieux rodait dans le quartier de Canada. Nantis de cette information, les policiers de la force d'intervention de la police nationale (FIP) de Toamasina sont intervenu tout en prenant toutes les dispositions nécessaires afin de traquer le suspect. Abattu par la police. Les policiers étaient sur le point d'attraper le suspect sur la plage du côté de la cité Canada quand ce dernier a tenté de s'enfuir. Pris au dépourvu, il a menacé les forces de l'ordre avec un sabre. Pour le maîtriser, les hommes en treillis l'ont sommé de se rendre à plusieurs reprises. Puisqu'il n'a jamais obtempéré, la police affirme avoir été obligée de tirer sur lui. L'enquête a révélé

que ce présumé assassin était un gangster récidiviste. Il venait de sortir de la prison d'Andavoahangy

Toamasina quand il a commis ce meurtre. La recherche de son complice continue.

T.M.



Le présumé meurtrier pris en possession d'un sabre.

BRÈVES

Un homme a été placé sous mandat de dépôt à Miarinarivo pour une tentative de viol envers une fillette de 8 ans à Ampary Soavinandriana Itasy. Une vindicte populaire a été évitée de justesse. Les forces de l'ordre ont maîtrisé la foule et ont amené le présumé violeur hors du danger. Cet homme est le 20^{ème} suspects arrêtés pour viol par la police à Soavinandriana Itasy depuis 2020.

Yv Sam

Contactez notre régie PUBLICITAIRE
 dokamidi@gmail.com
 midimadagasikara

Sarisary zary tenany ...



ORDONNANCE N°152-PP/CA/ANTA/2023
Autorisant publication de l'extrait de l'Arrêt n°12-I du 12 Février 2023

ANTONTAN-TARATASIN'ADY LAHARANA
 FAHA 03/19/IM
 Sombin-tany laharana faha 1488, sokajy " Z "
 Atao hoe " AMBOHIDRATRIMO "

RAKOTOMALALA Maminiaina Rija zanak'i RAMAROLAHY Paul
 Miady amin'ny
 1/ MAPIHARY Mamihera Justinah Joseph
 2/ RASOANOMENJANAHARY Mioramalala
NOHO IREO ANTONY IREO

Nitsara ampabibemaso, nifandaharana amin'ny sampana ady baorina, ary tsy azo hakana fitsarana ambony intsony;
EO AMIN'NY FOMBAN'ADY
 Lazaina fa azo raisina ny fampakarana ;
NY AMIN'NY VOTOATIN'ADY
 Lazaina fa mari-pototra izany ;
 Hamafisina amin'ny endriny manontolo ny didim-pitsarana laharana faha-123-TTA-AMO/18 navoakan'ny fitsarana mitety vohitra Ambohidratrimo ny 14 Novembra 2018 ;
 Avela ho andraikitra ny mpampakatra ny mandoa ny lany amin'ny fitsarana ;
 Toy izany no nitsarana ny raharaha ampahibemaso, tamin'ny andro, volana ary taona voalaza etsy ambony ;

M-CL 9224/1-1

Betafo.

Zazakely roa voalaza fa very : fanadalàna mpitandro filaminana

Niparitaka eran'ny tambajotra sosialy ny filazàna zaza very anankiroa : Najaina 9 taona sy Elianne 7 taona.

Voalaza fa kamboty ray sy reny izy ireo, avy any Bemaha, distrikan'i Betafo ary very ny volana Novambra lasa teo. Nandray an-tanana ny fanadihadiana avy hatrany ny zandary. Tsy ny zandary ihany anefa, efa nanao ny famotorana ihany koa ny pôlisy. Izay niafara taty aoriana fa zavatra ... tsy misy akory ilay izy.

Araka ny fampitam-baovao azo dia niainga tamin'ny laharana nisoratra teo amin'ilay taratasy "ombay mitady" ny fanadihadiana nataon'ireo zandary. Fantatra teo fa pôlisy miasa ao Ambatolampy ny tompony. Rehefa nofotorana moa ity farany dia nanazava ihany

koa fa mitady ireo ankizy ireo ary nanome ny laharany an'ilay olona izay nampandre azy ireo io fahaverezana io, ny 27 novramba lasa teo. Zazalahy io nampandre ny pôlisy tao Ambatolampy ary izy no nametraka ny laharan'ny pôlisy tao amin'ilay ombay mitady. Ilay "zazalahy" dia tsy fantam-piaviana ary tsy hita intsony nanomboka teo. Niezaka nikaroka azy ny pôlisy saingy tsy niverina mihitsy tao amin'ny birao izy. Taty aoriana, nampandre ny masera tao Ambatolampy fa nampiantranoany io zazalahy io saingy taorian'ny herinandro, rehefa hafahafa fihetsika dia nalefan'izy ireo.

Torak'izay ihany koa ny nataony tao amin'ny pasitera iray tao an-toerana hatrany. Herinandro ihany dia nalefan'ny mpampiatrano azy. Mba hampandroso ny fikarohana ireo olona telo ireto araka izany (ireo zaza roa voalaza fa very sy ilay zazalahy hafahafa nanjavona) dia nanontany ny tany Bemaha, izay hiandraketan'ny tobim-paritr'i Betafo ny zandary, toerana voalaza fa nahaverezan' ireo zaza. Hagagàna teo fa hoe efa niantso azy ireo ihany koa teo anivon'ny sampan-draharaha misahana ny zaza tsy ampy taona, mahakasika io tranga. Efa nanome fitanana an-tsoratra izay nomen'ny sefo fokontany sy ny ray aman-dreny roa teo an-tanana anefa izy ireo, nilaza mazava fa tsy misy ilay tranga. Ny somary naha-

gaga, rehefa nanontaniana ny manamboninahitra, kaomandin'io sampan-draharaha io dia nilaza toa ilay pôlisy tery ambony. Zazalahy tonga tao amin'ny birao, mponina any amin'io toerana io, nampandre fa tsy hita ny zandrin'ny anankiroa, ny voalohandohan'ny volana janoary teo. Ary ny loza dia maty nisy namono ny ray aman-drenin'izy ireo. Ny 25 febroary lasa teo dia mbola niantso ity manamboninahitra ity ilay "zazalahy" fa hoe hitany

ao Ambatolampy ny fiaran' ireo olona nitondra ireo zandrin'ny. Nandefa zandary hain-gana tao an-toerana ity manamboninahitra ity, saingy rehefa natao ny fanadihadiana dia tsy nisy hifandrisany ny fiara nolazainy. Izy rahateo, tsy hita tao Ambatolampy intsony fa nilaza "efa lasa fa rahampitso mihaona fa finday nindraminy no nampiasainy ka marary ny tompon'ny finday". Hatreto, raha ny zava-nisy dia azo antoka hoy ireo mpanao fanadihadiana fa

zavatra tsy misy io zaza very io fa na fanakoronan-tsaina, tsaho, na fisolokiana. Tsy misy afa-tsy ny fitadiavana ity zazalahy mistery ity no afaka hanazavana ity raharaha ity. Izy, izay hatramin'izao tsy fantatra hoe iza na iza na aiza ny toerana misy azy na aiza. Ny azo antoka aloha dia hainy tsara ny nandrebihiby ireo mpitandro filaminana. Mbola manohy ny fikarohana ny zandary.

m.L

Fambolen-kazo

Roa no maty tamin'ilay fiara nivadika



Ankoatra ny maty dia nisy 13 naratra mafy

Ny iray tanora izay tao anatin'ny delegasiona izay namboly hazo. Ny faharoa kosa dia ny mpamily mpanampy. Izay no vokatra ny lozam-pifamoivoizana izay nitranga teo Andohasahamarina ny asabotsy lasa teo. Efa nitodi-doha hiverina ilay fiara no nivadika ambony ambony vokatra ny fandehana mafa loatra. Noezahina navotana teny amin'ny toe-

ram-pitsaboana ny ain'ireo naratra saingy namoy ny ainy ihany ny roa lahy vokatra ny fahavoazana mafy loatra. Ankoatra ny fahafatesana dia mbola misy 13 hafa koa maratra mafy. Tanora avy ao Talatan'Ampano Vohibato izy ireo ary avy amin'ny fikambanana Angady Mada sy tanora Zandry Gasy Sport (mpilalao kitra). Minisitra roa no indray

midina tany an-toerana omaly ary namangy ny mana-manjo no nitsidika ihany koa ireo izay mbola manohy fitsaboana. Nisy ny fandraisana an-tanana ny fitsaboana ireo marary izay iantohan'ny minisiteran'ny fahasalamana tanteraka. Nisy kosa ny fanampiana ny naratra sy ny mana-manjo avy amin'ny minisitry ny tanora sy ny fanatanjahan-tena ary koa ny minisitry ny tontolo iainana, izy ireo izay nidina teny an-toerana rahateo omaly. Raha tsiahivina dia fambolen-kazo izay nokarakarain'ny minisiteran'ny tanora sy ny fanatanjahan-tena avy amin'ny talem-paritra ao Matsiatra-Ambony ity natao ity. Vokatra ny fandehana mafy teny amin'ny lalam-pirenena hatreto no voalaza ho anton'ny loza. Nalama rahateo ny arabe vokatra ny rotsa-k'orana nentin'ny rivo-doza ary rehefa niampy tsy fitandremana dia nitera-doza avy hatrany tamin'ireo tanora notaterina ilay lozam-pifamoivoizana. **D.R**

Toliara

Nirodana ny fehin'ny fonja

Tsy nisy nitsoaka ny voafonja fa nijanona am-pilaminana tao anaty faritry ny fonja. Nirodana tanteraka ny fefy vato an'ny fonjan'i Toliara. Ankoatra ny fahateran'ny fotodrafitr'asa, mbola ao lazaina fa vokatra ny ora-mikija nentin'ny rivo-doza Freddy no nitarika ity fahasimbàna ity. Fotoana fohy dia tonga ny mpitandro ny filaminana marobe ao an-toerana ary nanampy ny mpandraharahan'ny fonja amin'ny fiambenana ireo gadra marobe ary nitohy hatramin'ny omaly izany. Efa antitra ny fonja gasy ary tsy vao voalohany aza no nisy ny fahavoazana toa izao saingy mba azo lazaina fa Hendry

ihany ny voafonja izay nisafidy ny tsy nitsoaka fa nijanona soa


aman-tsara tao amin'izay nisy azy. **D.R**



Tsy nisy nitsoaka ny voafonja

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitaviana - Tanindrazana - Fandrosoana

PRIMATURE



PROJET DE FILETS SOCIAUX DE SECURITE
FINANCEMENT ADDITIONNEL (FSS FA2/FA3)
DON IDA 4340-MG/ 7740 - MG

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 12-AMI/FID/FSS FA3

RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE DE DEVELOPPEMENT INCLUSION PRODUCTIVE
Poste basé à Antananarivo

- (1) La République de Madagascar a reçu un Don de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet de Filets Sociaux de Sécurité - Financement Additionnel 2 et le Financement Additionnel 3. Le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID) a l'intention d'utiliser une partie du montant du Don pour effectuer les paiements au titre des contrats décrits en (2) ci-après :
- (2) Placé sous la hiérarchie du Chef de Service des Transferts Monétaires pour le Développement Humain, le Responsable du Développement Inclusion Productive TMDH est le premier responsable de la conception jusqu'à la supervision de la mise en œuvre des activités d'accompagnement en inclusion productive, programmées pour les Mères-leaders, les paysans relais ainsi que les groupes de ménages bénéficiaires. Il s'occupera également de la supervision sur terrain des activités des partenaires impliqués sur terrain (Accompagnateurs spécialisés, partenaires institutionnels, programmes complémentaires...)

Le titulaire du poste veille au respect des procédures opérationnelles du FID et supervise la mise en œuvre des recommandations issues des audits, des missions de supervision.

- (3) Le FID invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt et fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l'exécution des prestations, notamment :

Profil requis :

Qualifications :

- Ayant au minimum un **Diplôme d'Ingénieur Agronome**

Expériences :

- Au moins trois (3) ans d'expérience dans la mise en œuvre et gestion de projets de développement ;
- Au moins trois (3) ans d'expériences en AGR (Activités Génératrices de Revenus) ;
- Au moins trois (3) ans d'expériences en mobilisation communautaire et andragogie ;

Atouts :

- Bonne capacité d'analyse ;
- Aptitude à faire de fréquents déplacements ;
- Bonne capacité rédactionnelle en malagasy et en français ;
- Avoir un esprit créatif, esprit de leader, d'organisation, de planification.


Les candidats qui possèdent les qualifications requises ci-dessus seront présélectionnés et devront passer des entretiens et tests en présentiel dans les bureaux du FID.

- (4) Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) publié par la Banque mondiale - version juillet 2016 » en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
- (5) Les Consultants seront sélectionnés selon la méthode « Sélection de Consultant Individuel » telle que décrite dans ledit Règlement.
- (6) Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse (8) ci-dessous pendant les heures de bureau. **Les termes de référence détaillés** des prestations sont disponibles à l'adresse (8) ci-dessous et sur le site web du FID : www.fid.mg
- (7) Le dossier de manifestation, sous enveloppe fermée et avec la mention « **AMI N° 12 - Responsable de Développement Inclusion Productive** » et composé des documents listés ci-après est à déposer à l'adresse (8) ci-dessous, au plus tard le **16 mars 2023** :
 - Lettre de motivation avec prétention salariale ;
 - CV détaillé et selon modèle du FID à télécharger dans le site web du FID « www.fid.mg », avec coordonnées téléphoniques et adresse email pour contact rapide ;
 - 03 (trois) Références professionnelles avec coordonnées ;

Si les dossiers ne sont pas marqués et/ou ne sont pas déposés à l'adresse comme il est demandé ci-dessus, le FID ne sera pas tenu pour responsable au cas où les dossiers sont égarés ou non traités.
- (8) L'adresse susmentionnée fait référence à :

FID DIRECTION GENERALE
Lot III M 39 Ouest Ambohitjanahary (Porte 105) - Antananarivo 101
Ou par voie électronique à l'adresse : recrutement@fid.mg et comme objet la référence du présent AMI

Date de parution : 04, 08 et 11 mars 2023



Jaona ANDRIANANTENAINA

LE MESSAGE CACHE N° 488

Toutes les lettres de cette grille s'éliminent 2 par 2 sauf celles du message caché. Pour cela barrez les lettres identiques se trouvant côte à côte sur une même ligne ou dans une même colonne, puis celles qui ne sont plus séparées que par des lettres déjà barrées.
Le message se lit de gauche à droite et de haut en bas.

L	Z	M	G	A	V	I	H	K	P	Y	E
Z	P	Z	B	X	H	Y	C	W	C	H	B
E	F	B	Y	Z	Y	N	H	R	P	K	S
F	J	D	G	B	F	V	T	X	A	W	C
O	V	Q	W	R	K	R	W	A	Y	Q	V
I	J	D	I	B	T	F	Y	F	T	X	M
M	F	B	L	Z	J	C	J	A	Y	L	E
K	P	K	T	W	N	C	Y	N	W	X	T
U	O	T	Q	D	K	V	P	X	O	W	N
E	A	J	Z	Y	I	N	I	Y	J	K	A
B	K	T	M	D	M	K	P	R	A	U	I
G	G	N	Z	N	C	O	B	W	B	O	Y
C	W	S	Q	S	W	Y	L	K	E	U	T
D	Z	M	A	X	A	D	T	E	F	Y	F

26 LETTRES (à suivre)

Solution message caché N° 487:
POUR EMBAUMER VOTRE JOURNÉE...

AGITER VOS NEURONES

MOTS CODÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
G	A	L	E	T						
12	13	14	15	16	17	18	19			
		V								

1	2	3	4	5	6	7	8			
G	A	L	E	T						
9	7		10		11	12	5	4		13
14			10	13	15		4	8		12
7	12	16	4		5	4	4			2
4	15	16	12	9	5		8	12	17	5
	4		7	4	9	15	4	17		4
2	17	18	4		15		5		4	19
	10		7	6	4	13	17	5	2	5
11	13	3		13	17	4				4

Solution MOTS CASÉS

N	A	T	A	L	I	T	E	A	M	E	N	E
U	B	A	C	M	P	E	R	I	M	E	R	
T	R	I	P	A	R	T	A	N	A			
R	A	P	O	M	E	L	O	C	E	N	S	
I	S	O	L	E	C	Y	C	L	I	S	T	E
T	I	T	I	L	L	E	R	A	R	S	E	C
I	V	E	E	O	L	I	E	N	A	R	T	
F	E	R	R	E	T	C	O	D	E	I	N	E

Mots-fléchés 488

rubrique de presse de la mer	prénom féminin radon	réjouissances jeune fille
fil du Soleil annonce une suite	possèdent cerf	
temps imparti juste à l'heure		à sec
part apprécié		titane liquida
tentatives	auroch	

Mots-croisés enchainés n° 488

Un mot sans définition s'inscrit dans chaque grille et se retrouve dans la suivante sous l'appellation de Diagonale de la Grille Précédente (DGP).

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

- 1. Du père. 2. Brame. Mit debout. 3. Consonne triple. Signal de départ. 4. DGP.
- 5. Blés roumains. 6. Va de l'avant. Poète grec. 7. Drue. 8. Appris. Indien d'Amérique.
- A. Praséodyme. Groupes de maisons. B. Espacées. C. Salies. D. Début de rigolade.
- Obtenu. E. Repos légal. Éléphant. F. Clairs. Période longue. G. Cri des bacchantes.
- Petit protecteur digital. H. Occises par des jets de pierres.

Recettes
VOLAILLE À LA DAKATINE

Pelez et émincez 2 oignons. Nettoyez, épépinez et coupez en lanières 1 poivron rouge. Mettez 20g de beurre à fondre dans une poêle. Faites revenir les oignons, le poivron et 4 filets de dinde à feu vif, salez, poivrez et ajoutez 1 c. à c. de massalé et du piment oiseau. Une fois la viande bien dorée, baissez le feu, ajouter 2c. à s. de beurre de cacahuète et mélangez. Verser 40cl de bouillon de volaille, mélangez et baissez le feu. Faites cuire à feu moyen-doux à couvert pendant 10 min. En fin de cuisson, la sauce restante doit être réduite et onctueuse. Pendant ce temps, faites cuire 400g de riz basmati : mettez-le à revenir

conseil santé
LES DESODORISANTS

Dans les toilettes, la salle de bain, le salon... la plupart des sprays assainissants ou désodorisants sont riches en formaldéhyde, particules, benzène, composés organiques volatils (COV)... et sous couvert de bonne odeur, ils sont toxiques pour nos bronches, car très irritants et allergisants. Quelques gouttes d'huile essentielle de lavande sur un galet d'argile, ça marche aussi bien.

Dans un salon cosu, un homme se met en tête d'effacer avec du dissolvant toute les signatures prestigieuses de ses tableaux pour les remplacer par un modeste "Eva". Sa femme s'indigne:
- Tu es devenu fou!
- Mais non, demain, j'ai un contrôle fiscal! Je mets tout à ton nom!

BONNE SEMENCE
Comment Dieu nous parle par sa Parole
Dix jours avant sa sortie de prison, Fernand est bien conscient des dangers qui l'attendent à l'extérieur. Il sait qu'il aura besoin d'être protégé par Dieu quand il sera dehors. Il brandit sa Bible, et nous déclare qu'elle sera "un bouclier devant lui et un bouclier derrière lui".
Le samedi suivant, lors de sa dernière rencontre biblique avec les autres détenus, Fernand demande des explications sur le premier chapitre du livre de Nahum. Nous tombons sur le verset 7 : "[L'Éternel] est bon, un lieu fort au jour de la détresse, et il connaît ceux qui se confient en lui". Cela nous rappelle le Psaume 136. 1 : "L'Éternel est bon ; car sa bonté demeure à toujours". Fernand est heureux. Marc, un autre détenu, propose alors de lire le Psaume 139. Et nous voici interpellés par le verset 5 : "Tu me tiens serré par derrière et par devant, et tu as mis ta main sur moi." Quelle coïncidence avec la réflexion de Fernand le samedi précédent ! Il prend un stylo et souligne cette phrase.
Puis nous lisons les versets 23 et 24 : "Sonde-moi, ô Dieu ! et connais mon cœur, ... mes pensées, ... et conduis-moi dans la voie éternelle". En voyant l'état de notre cœur, de nos pensées, nous ressentons le besoin d'être gardés. Quelle joie de lire que Christ prie pour les siens, pour qu'ils ne tombent pas dans le mal (Romains 8. 34). De nouveau, Fernand souligne ces versets.
L'enchaînement des versets lus ensemble pour notre encouragement nous a montré que la Parole de Dieu est "vivante". Elle s'applique si parfaitement à nos circonstances de vie, comme aux besoins de Fernand!

HOROSCOPE
BELIER : 21/03-21/04

Vous ferez preuve d'une belle vivacité d'esprit aujourd'hui. Habile et cuneux, plus que jamais vous serez en proie à une soif d'apprentissage. Vous éviterez de vous compliquer la vie, allant directement à l'essentiel.

TAUREAU : 22/04 - 21/05
La communication et les échanges risquent d'être bloqués aujourd'hui ! Vous aurez du mal à vous faire entendre, qu'il s'agisse de vos collaborateurs ou de votre conjoint. Ne paniquez pas, demain ça ira mieux !

GEMEAUX : 22/05 - 21/06
Un vent nouveau domine et vous permet d'avancer à grands pas. Mars, l'astre de l'énergie, va vous donner la force de vaincre tous les obstacles. Mais veillez à ne pas verser dans l'impatience ou l'agressivité.

CANCER : 22/06 - 22/07
Vous aurez envie de changer les choses dans votre vie ou de mettre un terme à une situation qui ne vous convient pas. La plus grande prudence vous est toutefois recommandée, gare à une action trop impulsive et irréfléchie.

LION : 23/07 - 22/08
Une surprise, une nouvelle positive, un événement heureux, est ou sont possibles. Plusieurs planètes sont bien disposées à votre égard. Super journée en perspective.

VERGE : 23/08 - 22/09
Deux planètes puissantes et explosives se sont données rendez-vous dans votre ciel aujourd'hui. Sous cette influence, vous mettrez tout en œuvre pour parvenir à vos fins. Rien ne doit traîner... Quel programme !

BALANCE : 23/09-22/10
Vous manquerez de bon sens, de réflexion et de maturité dans vos initiatives ou démarches. Bref, vous ne serez pas au top de vos facultés mentales ou du moins vous aurez du mal à les exploiter à leur juste valeur.

SCORPION : 23/10 - 22/11
Si vous avez un choix à faire, vous serez très indécis. Vous donnez la priorité à votre vie sociale au détriment de votre relation de couple. Vous éprouverez beaucoup de plaisir à voir vos amis, et à vous mettre sur votre trente et un pour les retrouver.

SAGITTAIRE : 23/11 - 21/12
Vous serez plus inspiré que jamais et surtout plus confiant en votre avenir. Votre ascension sera facilitée, malgré quelques tensions passagères. Ce concentré d'énergie pourrait accentuer votre nervosité mais aussi booster vos compétences et vous aider à progresser.

CAPRICORNE : 22/12 - 20/01
Si dans votre travail, vous vous heurtez à des retards, lâchez prise et laissez décanter la situation. Vous vous trouverez à la tête d'une importante somme d'argent. Prenez le temps de réfléchir à la manière d'en faire le meilleur usage.

VERSEAU : 21/01 - 19/02
Faites le bilan de la situation qui vous stresse et cherchez des solutions. Toute chose que l'on assume exige de nombreux efforts et c'est ainsi pour tout le monde. Alors, tenez bon !

POISSONS : 20/02 - 20/03
Vos actions courageuses et vos choix intelligents vous donnent l'avantage. Si vous ne demandez pas l'impossible, vous avez de fortes chances d'obtenir satisfaction.

midimagasikara

Quotidien national d'information édité et imprimé par MIDI MADAGASIKARA S.A. Société Anonyme au capital de Ar 37 452 000
Fondatrice et Présidente du Conseil d'Administration : Marthe RAJAOFERA ANDRIAMBELO
Directeur Général : Jeremy RABESAHALA
Directeur de la Publication et Directeur de la Rédaction : Olivier RASAMIZATOVO
Rédacteur en Chef : Patrice RABEFANIRAKA
Rédactrice en Chef adjointe : Hanitra RAMAHATRA
Rédacteur en Chef adjoint : Edmond RAKOTOMALALA
Politique : Dominique RAMIANDRISOA
Davis RAKOTOARUAONA
Rija RANDRIAMBOLA
Julien RAKOTOMALALA
Economie : Navalona RAVALOMANANA
Antsa RAMAROSON
Société : José BELALAHY
Narindra RAKOTOBE
Culture : Aina MAHARINDRA
Maminirina RADO
Issouf HERIDINY
Hanitra ANDRIANARIVO
Faits-Divers : Didy RATSIMBAZAFY
Mickaël L. RASAMOELINA
Tehoty RATOLONJANAHARY Martin
Yves SAMOELIJAONA
Sports : Tanjona HARIJAONA
RAZAFIMANJATO Michelson
Photographie : Kelly RANDRIAMAMPINANINA
Nary RAVONJY
Yvon RAM
Aina Princy RENAUD
Habillage graphique et Secrétaire de rédaction : Heli-Bovel RANDRIAMANAHARY
Mickey RANARIVAO
Guy Andrianarivo RAKOTO
Rédaction, Administration Générale, Diffusion et Abonnement : Lalana Ravoninahitrinarivo BP. 1414
Ankorondrano - Antananarivo. Tél. 22 697 78 à 82
033 11 697 79 - 032 07 697 79
E-mail : docmidi2000@yahoo.fr
www.midi-madagasikara.mg

MOTIVATION
Se laisser inviter à un spectacle dont on ne sait rien.



MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS
PROJET D'APPUI A LA CONNECTIVITE DES TRANSPORTS
 Crédit IDA N° 6505-MG - P 166526

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE
Confection et pose des placards de bureau du PACT

- Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un crédit de financement de 140 millions USD, provenant de l'Association Internationale de Développement (IDA/Banque Mondiale) au profit du Projet d'Appui à la Connectivité des Transports (PACT) pour améliorer la connectivité en milieu rural dans les régions d'Alaotra Mangoro, Anosy et Atsimo Atsinanana, à travers des interventions résilientes au changement climatique effectuées sur les réseaux de routes secondaires, tertiaires, régionales et communales. L'objectif de développement du projet consiste à « améliorer la connectivité des transports dans certaines zones rurales afin d'accroître l'accès des communautés aux opportunités sociales et économiques ». Il est mis en œuvre à travers cinq composantes : (1) Réhabilitation de routes secondaires dans les régions prioritaires, (2) Amélioration des routes provinciales, communales et non classées dans les régions prioritaires, (3) Promotion de solutions numériques dans des communautés rurales ciblées, (4) Renforcement de capacités et gestion de projet et (5) Composante d'intervention d'urgence conditionnelle. Le Projet a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre de « Confection et pose des placards de bureau du PACT ».
- L'Unité de Coordination de Projet d'Appui à la Connectivité des Transports (UCP-PACT) sollicite les soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises de présenter des offres fermées relatives à cette demande de cotation.
- La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de cotation telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de juillet 2016 et révisée en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020) de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.
- Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination de Projet d'Appui à la Connectivité des Transports (UCP-PACT) et prendre connaissance des documents de cotation en français à l'adresse mentionnée ci-dessous à partir de : 08 heures à 16 heures.
- Les soumissions devront être déposées physiquement en UNE (01) ORIGINALE et UNE (01) COPIE au plus tard le **Vendredi le 17 mars à 10 heures** à l'adresse ci-après en mentionnant la référence. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les cotations seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents qui souhaitent y assister à la salle de réunion de l'Unité de Coordination de Projet d'Appui à la Connectivité des Transports (UCP-PACT), RDC de la Maison des Projets, Enceinte de l'Agence Routière Alarobia Tana [101] le **Vendredi le 17 mars à 10 heures**.
« Confection et pose des placards de bureau du PACT »
DCN°59-FRN-BUR-PACT-2023
Madame le Coordonnateur de Projet d'Appui à la Connectivité des Transports,
Rdc de la Maison des Projets, Enceinte de l'Agence Routière Alarobia - [101] Antananarivo - Madagascar
Adresse e-mail : vero_rakotomalala@ppact.mg, en copies à : mirana.rasoaa@ppact.mg et rina.rakotoarinosy@ppact.mg
 Antananarivo, le
 Le Coordonnateur du projet

 Vero Rakotomalala

 M-CL 00009188/4-2

RIVES NOIRES Francis **Huster**
Family Killer
LE PASSEUR

Le plus curieux dans une enquête, c'est qu'elle finit par se superposer, non pas aux autres affaires, mais aux propres tourments personnels des flics. Les plus fragiles se sentent obligés de s'épancher. Ça nous saoule les uns les autres, et en même temps ça nous épure de toutes les saloperies qu'on nous chie dessus. Il y a toujours ce réflexe primaire de tendre à la compréhension de tout acte criminel sous prétexte de folie, donc d'irresponsabilité, ou de tare familiale, ou de broyage de la société aveugle, ou de coïncidences tragiques. Tout est bon pour soulager la conscience du flic, afin que la révolte, la rage ou la vengeance ne le transforment pas aussi en bête humaine prête à rendre justice pour les victimes. Et la longueur des enquêtes, la chienlit des paperasseries à se farcir, les périodes de lassitude qui succèdent aux périodes d'hystérie incontrôlables, tout concourt à hypnotiser le flic pour lui faire baisser la garde et clore toute enquête en ayant perdu sa foi en la justice et en ses propres valeurs.

Nous n'étions pas encore partis du bureau et visiblement ça tapait sur les nerfs de Alicia Huberman, parce que Ballantine n'arrêtait pas de jacter.

Vendredi 18 octobre. 17h15.
Jean Ballantine, François Holzer, Alicia Huberman.

JEAN BALLANTINE : Tu sais qu'elle m'a quitté. On n'avait plus de conversation possible ! Ça s'envenimait tout de suite.

FRANÇOIS HOLZER : De quoi parlait-elle ?

J. B. : De rien. Elle parlait avec son cul.

F. H. : Ça devait être intéressant.

(A suivre)

SUDOKU, A VOUS DE JOUER !

Remplissez chaque grille avec des chiffres de 1 à 9, afin que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3 cases par 3 contiennent tous les chiffres de 1 à 9. **Jeu N°: 4914**

6	8			3			1
	1		7	9			
			4				3
		2					
	6		3	4		8	
4	3	5			7		
9		1			8	6	4
				7	2	1	
	7					5	8

SOLUTION DU N°: 4913

8	5	3	9	2	4	1	7	6
1	6	4	7	5	8	2	9	3
2	7	9	6	1	3	4	5	8
5	9	2	8	6	1	7	3	4
7	4	8	3	9	2	6	1	5
3	1	6	4	7	5	9	8	2
4	3	1	2	8	7	5	6	9
9	2	7	5	3	6	8	4	1
6	8	5	1	4	9	3	2	7

MIDI BONNES AFFAIRES

SERVICE VIDANGE

* Vidange fosse, wc 101, wc gasy, Makiplast, puisard, débouchage.
 Tél : 033.21.723.00 / 034.20.084.25.
 (M-BA 387/15-7)

Contactez
notre
Régie Pub sur

dokamidi@gmail.com

Lumière du jour

Heureux l'homme qui supporte patiemment la tentation; car, après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie, que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.

Jacques 1 : 12

Toute l'information en ligne sur
www.midi-madagasikara.mg

SOLUTION

Mots-croisés enchaînés nr 487

J	D	E	E	S	T	E	
N	E	N	U	P	H	A	R
G	N	A	S	E			
E	P	E	I	R	E	S	
R	A	M	A	S	S	E	R
A	L	I	E	S	A		
N	E	U	O	E	I	N	
T	E	S	T	E	R	A	I

SOLUTION

Mots-fléchés NR 487

E	T	C			
A	X	I	O	M	E
T	R	I	A		
X	E	T	L	I	
R	O	U	G	E	
A	M	R	A		
I	P	E	C	A	
A	N	E	H	N	
E	R	R	E	S	
P	R	E	S	S	E

Attentats de Bruxelles.

"On ne pensait pas que je survivrais". Une cavalière professionnelle de 24 ans, amputée des deux jambes après les attentats jihadistes de 2016 à Bruxelles, a raconté lundi à la cour d'assises son long combat pour revenir progressivement à la vie.

Quatre mois en soins intensifs, dont un passé dans le coma, une trentaine d'opérations, dont des transplantations de peau aux jambes, mains et épaules : la Franco-américaine Béatrice Lasnier de Lavalette a traversé les épreuves depuis le 22 mars 2016.

Ce matin-là, la jeune athlète d'alors 17 ans s'appête à prendre un vol pour retrouver sa famille aux Etats-Unis, quand le hall des départs de l'aéroport de Bruxelles-Zaventem est ciblé par une double attaque-suicide aux explosifs.

Le long combat d'une cavalière amputée des deux jambes

L'attentat fait 16 morts, un bilan multiplié par deux une heure plus tard avec celui perpétré dans le métro de la capitale belge. Plus de 300 personnes au total sont blessées.

Près de sept ans plus tard, ces attaques revendiquées par le groupe Etat islamique (EI) valent à neuf hommes d'être jugés par la cour d'assises de Bruxelles. Un dixième, présumé mort en Syrie, est jugé en son absence.

"Je ne me souviens pas de l'explosion elle-même, seulement de l'obscurité et d'avoir été propulsée du sol" par son souffle, a commencé la jeune cavalière, après s'être avancée à la barre en fauteuil roulant, chemisier blanc sous une veste rose pâle.

"Puis j'ai vu ma jambe formant un angle droit et j'ai compris", a-t-elle ajouté. Béatrice Lasnier de Lavalette, gravement brûlée aux membres, remarque que des secouristes s'affairent sur plusieurs blessés autour d'elle, en la laissant de côté. Elle est obligée de hurler en levant le main pour qu'on lui vienne en aide.

Elle réalisera plus tard qu'elle n'était pas prioritaire dans "le triage" des urgentistes.

"J'étais labellisée rouge, on ne pensait pas que je survivrais", lâche-t-elle, des sanglots dans la voix.

Inconsciente au moment d'être transportée, elle dit s'être "réveillée après un mois de coma à l'hôpital". "Je ne pouvais pas concevoir ce qui s'était passé, j'avais dix-sept ans et ma vie était finie".

A l'époque, la jeune femme achève son avant-dernière année de lycée en Belgique. Mais, cavalière depuis son plus jeune âge, elle entrevoit surtout son avenir dans l'équitation de haut niveau. L'attentat ne la privera pas de remonter à cheval et de poursuivre son rêve.

"Pas la force". Amputée des deux jambes "en dessous des genoux", elle va suivre une rééducation intense pour regagner sa musculature, notamment dans un centre spécialisé de Californie réservé normalement aux grands blessés de l'armée américaine.

Après "des hauts et des bas", une période de dépression, des entraînements repoussés par la pandémie de Covid, elle a intégré en 2021 l'équipe américaine de sport équestre.

Pendant son témoignage, la salle retient son souffle. Dans le box des accusés, Mohamed Abrini, l'"homme au chapeau", qui a renoncé à se faire exploser à Zaventem, écoute, impassible, un poing sous le menton.

"Comment vous sentez-vous aujourd'hui ?, demande la présidente à la jeune femme.

- Aujourd'hui très bien, répond-elle, je suis sur un +haut+ en ce moment. J'ai beaucoup travaillé le mental, j'étais obligée, sans cela je n'arriverais pas à vivre".

Avec environ un millier de parties civiles réclamant la réparation d'un préjudice, ce procès est le plus grand jamais organisé devant une cour d'assises en Belgique. Ouvert début décembre, il doit durer encore quatre mois environ. Les quatre semaines à venir sont consacrées aux témoignages des rescapés et proches des victimes.

Mais des avocats ont déjà prévenu que nombre d'entre eux n'auraient "pas la force" de venir témoigner physiquement. Déjà, lundi, certains témoignages ont été lus par la présidente.

AFP

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE D'ANTSIRABE JUGEMENT CIVIL

N° 372 du 13 avril 2022

NATURE :

- PRESCRIPTION ACQUISITIVE

- RAMAMPIRAVAKA Harisoa Augustine CONTRE - RAKOTONDRAVELO - RAZAFINDRATAVY RAZAFIMAMONJY RAZAFINDRAZAY Emilienne - RAVAOOLONOMENJANAHARY Melanie - RAZANADRAIRISOA Perline - RAZAFINDRAFARA Madeleine - RAZAFINDRAKOTO

DOSSIER N° : 1082/RG/21/LT

Siégeait : Madame LAPA Fenosoa Haingo Michèle, Vice - Président près du Tribunal de Première Instance d'Antsirabe ;

-PRESIDENT-

Assisté de Me RANDRIANARISOA Bodohanitra, Greffier tenant la plume, AUDIENCE PUBLIQUE CIVILE DU MERCREDI TREIZE AVRIL DEUX MIL VINGT DEUX

A l'audience publique du mercredi treize avril deux mil vingt deux, tenue par le Tribunal de Première Instance d'Antsirabe, statuant en matière civile et en premier ressort, en la salle ordinaire de ses audiences ;

A été rendu le jugement suivant : ENTRE : - RAMAMPIRAVAKA Harisoa Augustine, demeurant au Lot 0910.G.256 Mahafaly Vatofotsy ;

REQUERANTE, comparant et concluant ;

- d'une part -

ET DE :

- RAKOTONDRAVELO - RAZAFINDRATAVY - RAZAFIMAMONJY - RAZAFIN-DRAZAY Emilienne - RAVAOOLONOMENJANAHARY Melanie - RAZANADRAIRISOA Perline - RAZAFINDRAFARA Madeleine - RAZAFINDRAKOTO

REQUIS, non comparant et non concluant ;

Statuant publiquement, contradictoirement à l'égard de la requérante, en matière civile et en premier ressort ;

Réputé le présent jugement contradictoire à l'égard des requis ;

Vidant le jugement avant dire droit n° 1194 -ADD en date du 10 novembre 2021 ;

- Dit et juge que la parcelle de 09 a 00 ca délimitée en noir sur le plan annexé au rapport de la commission administrative dépêché sur les lieux à déduire de la propriété de la parcelle cadastrale n°2385 de la section CD dite " Ambano " sise à Ambohimandroso est acquise par la voie de prescription acquisitive par RAMAMPIRAVAKA Harisoa Augustine, avec toutes les conséquences de droit ;

- Annexe au présent jugement le plan ;

- Ordonne l'inscription de ses droits sur les livres fonciers, après accomplissement de toutes les formalités administratives nécessaires ;

- Laisse les frais et dépens à la charge de la demanderesse ;

Ainsi jugé et prononcé en audience publique civile tenue les, jour, mois et an que dessus ;

Et la minute du présent jugement a été signée par le Président et le Greffier. /.

Le Président Le Greffier

SUIVANT LES SIGNATURES

- SUIT LA MENTION D'ENREGISTREMENT-VR : 4.581.000 Ar DE : exonéré DF 4.000 ar Enregistré au bureau du Centre Fiscal ANTSIRABE Le 02 août 2022 Droit d'enregistrement F° 27 N°05 Vol AD /23 Reçu : EXONERÉ Le

Receveur Signé : illisible

RANORONIAINA Dina Claudia

Inspecteur des impôts

* POUR MENTION *

Antsirabe le 09 août 2022

Le Greffier Signature illisible

REMAMY Ndimbiarijaona Randzavola Mahafa

POUR EXPEDITION CERTIFIEE CONFORME

Antsirabe le,

LE GREFFIER EN CHEF

REMAMY Ndimbiarijaona Randzavola Mahafa

Cout: 10 000 Ariary

M-CL 9229/1-1



POLES INTEGRÉS DE CROISSANCE

PROJET DE TRANSFORMATION ECONOMIQUE POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE – PIC3

APPEL A CANDIDATURES

COORDONNATEUR(RICE) GÉNÉRAL(E) DE PROJETS EN CHARGE DE LA PROMOTION ET LA FACILITATION DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES AUPRÈS DU MINISTÈRE DU TOURISME - MADAGASCAR

Crédit IDA-69290

AMI N° C-086-2023/PIC3

Date de lancement : 01 mars 2023

- Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat de consultance en objet.
- La mission du Consultant a pour objectif principal d'assurer le pilotage de la mise en œuvre de la feuille de route du Ministère du Tourisme (MINTOUR), notamment par rapport au volet relatif à la promotion et à la facilitation des investissements dans le secteur du Tourisme établie par le MINTOUR ainsi que la stratégie à développer conjointement avec l'EDBM, et d'établir des comptes rendus détaillés au MINTOUR.
- Le Projet PIC3 invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de recrutement de consultant individuel de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants et Services de Consultants » de juillet 2016 révisé en 2017, 2018 et 2020.
- Les Candidats doivent répondre au profil suivant :
 - Titulaire d'un diplôme universitaire ou de grandes écoles, au minimum, de niveau Master II ou équivalent en Tourisme ou dans tout autre domaine jugé pertinent au regard de la mission.
 - Ayant au moins 10 années d'expériences confirmées dans le domaine de la promotion et de la facilitation des investissements (IDE et IDN).
 - Ayant au moins 5 années d'expériences dans des postes de responsabilité dans le secteur privé.
 - Disposant d'expériences probantes dans le développement des secteurs du Tourisme et des Transports connexes.
 - Ayant de solide expérience et aisance dans les appuis et relations institutionnels (Administrations publiques, secteur privé, collectivités et entités décentralisées, partenaires techniques et financiers, etc.).
 - Disposer d'expériences dans des projets financés par les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque Mondiale, serait un atout.
 - Ayant une très bonne capacité de négociation, d'organisation, de travail en équipe et de communication.
 - Ayant de fortes capacités d'analyse, de rédaction et de proactivité dans la recherche et la mise en œuvre de solutions.
 - Maîtrisant couramment, de façon professionnelle, le Français et l'Anglais, à l'oral et à l'écrit.
- Les Termes de Référence peuvent être consultés sur le site www.pic.mg
- Les candidats intéressés doivent envoyer par mail ou remettre un dossier de candidature composé d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé incluant les références et les détails de prestations similaires au plus tard le 14 mars 2023 à 16 heures (heure locale) à l'adresse :

COORDINATION NATIONALE DU PROJET POLES INTEGRÉS DE CROISSANCE (PIC)

Immeuble ex-Maison de la Réunion - 2ème Etage -Isoraka

101 - ANTANANARIVO MADAGASCAR

E-mail : procurement@pic.mg avec copie à pic@moov.mg

Avec la mention « COORDONNATEUR(RICE) GÉNÉRAL(E) DE PROJETS - MINISTÈRE DU TOURISME MADAGASCAR »

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors

M-CL 9129/2-2



APPEL D'OFFRES

Référence : N° 022 GEF-CBIT/AO/CI

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Renforcement de la capacité nationale pour la mise en œuvre des éléments de transparence de l'Accord de Paris à MADAGASCAR » financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial, Conservation International lance le présent appel d'offre pour le recrutement de :

- Un groupe de consultants nationaux pour « LA DETERMINATION DE L'EMPREINTE CARBONE DU SECTEUR SANTE », dans l'objectif de (i) Elaborer la circonstance nationale du secteur santé (ii) Estimer les émissions de gaz à effet de serre du système de santé, y compris les chaînes d'approvisionnement en se basant sur les outils du réseau Aga Khan (iii) Etablir la projection des émissions de GES pour le secteur santé en moyen et long terme (iv) Analyser le potentiel national en matière d'atténuation du secteur santé et les options d'atténuation (v) Proposer les actions prioritaires (atténuation, adaptation) pour le secteur santé.

Toutes les demandes d'information sur l'appel d'offres sont à envoyer à l'adresse courriel suivante : infos.cimadagascar@moov.mg, au plus tard le 20 mars 2023.

Les dossiers de candidatures doivent contenir une offre technique et une offre financière doivent parvenir au bureau de Conservation International Lot II W 27 D rue Vittori François Ankorahotra – Antananarivo 101 ET doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse e-mail suivante : infos.cimadagascar@moov.mg et en copie bnccreddplus.cbit@gmail.com au plus tard le 27 mars 2023 à seize heures (16h) portant la référence :

- « N° 022 GEF-CBIT/AO/CI – IGES SANTE »

Les offres déposées et envoyées après la date et l'heure limites de réception indiquées ci-dessus ne seront pas recevables.



GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET



M-CL 9194/3-3

Corée du Sud.

Séoul annonce un plan pour indemniser les victimes du travail forcé au Japon

La Corée du Sud a annoncé lundi un plan pour indemniser ses ressortissants victimes du travail forcé au Japon pendant la guerre, pour briser le « cercle vicieux » des contentieux entre les deux pays asiatiques et réchauffer leurs relations face à la Corée du Nord.

Les deux pays voisins sont de proches alliés des Etats-Unis en Asie et ont des liens économiques importants, mais leurs relations diplomatiques sont régulièrement empoisonnées par des contentieux historiques remontant à la brutale colonisation japonaise de la péninsule coréenne (1910-1945). Selon Séoul, environ 780.000 Coréens ont été soumis au travail forcé durant les 35 ans d'occupation japonaise, sans compter les femmes réduites à l'esclavage sexuel par les troupes nippones durant la Seconde Guerre mondiale. Le nouveau plan du gouvernement de Séoul prévoit de confier à une fondation locale le soin d'accepter les dons des grandes entreprises sud-coréennes qui ont bénéficié de réparations accordées par le Japon en 1965 pour indemniser des victimes. Le ministre sud-coréen des



Affaires étrangères Park Jin a dit « espérer que le Japon répondrait positivement à notre décision majeure d'aujourd'hui, par des contributions volontaires d'entreprises japonaises et des excuses complètes ». « La coopération entre la Corée et le Japon est très importante dans tous les domaines de la diplomatie, de l'économie et de la sécurité, dans le contexte actuel de grave situation internationale et de difficile crise mondiale », a ajouté le ministre, qui veut « briser le cercle vicieux au nom de l'intérêt national ».

Ce nouveau plan d'indemnisation offre l'occasion de créer « une nouvelle histoire pour la Corée et le Japon, dépassant les antagonismes et les conflits, pour aller de l'avant », a estimé Park Jin.

« Relations saines »

Le ministre japonais des Affaires étrangères, Yoshimasa Hayashi, s'est félicité lundi du plan sud-coréen, qui aidera selon lui à « rétablir des relations saines » entre les deux pays. Mais il a aussitôt laissé entendre que Tokyo ne s'excuserait pas davantage envers Séoul, évoquant une « déclaration commune » de 1998 où le Premier ministre japonais de l'époque, Keizo Obuchi,

avait exprimé de « profonds remords » pour les dommages et souffrances causés par la colonisation nipponne de la péninsule coréenne. Tokyo insiste également sur le fait qu'un traité bilatéral signé en 1965 qui a permis aux deux pays d'établir des relations diplomatiques et à Séoul d'obtenir des réparations de plusieurs centaines de millions de dollars sous forme de subventions et de prêts bon marché a réglé tous les contentieux entre les deux pays concernant la période coloniale.

Dans un contexte de polarisation autour du conflit en Ukraine, et face à la menace de la Corée du Nord, qui détient l'arme nucléaire, le président américain Joe Biden s'est empressé de saluer « un nouveau chapitre révolutionnaire de coopération et de partenariat entre deux des plus proches alliés des Etats-Unis ». Le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken a vanté des « annonces historiques » et loué le « courage » et la « vision » des gouvernements sud-coréen et japonais. Dans un arrêt historique de 2018, la Cour suprême de Corée du Sud avait ordonné à certaines entreprises nippones de verser des compensations à une poignée de victimes sud-coréennes, ce qui avait ravivé les contentieux et dégradé les relations entre les deux pays.

Le Japon a instauré en 2019

des restrictions à l'exportation vers la Corée du Sud de certains produits et composants chimiques. En signe de bonne volonté, Séoul a dit lundi suspendre sa plainte devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans l'attente de pourparlers bilatéraux pour lever ces restrictions.

Des « excuses » d'abord
Les contentieux historiques entre les deux pays se sont

longtemps cristallisés autour de la question de l'esclavage sexuel pendant la Seconde Guerre mondiale. Selon la majorité des historiens, jusqu'à 200.000 femmes principalement originaires de Corée mais également d'autres pays asiatiques, y compris la Chine ont été forcées à se prostituer dans des maisons closes militaires japonaises.

AFP

FILAZANA MANJO

« Torana ny nofoko sy ny foko : ny vatolampin'ny foko sy anjarako dia Andriamanitra mandrakizay doria ».

Salamo 73 : 26

Amin'ny finoana ny fitsanganan'ny tena amin'ny maty no ampandrensanay anareo fa ny hava-malalanay

RAZAFINDRAMBOA Hajatiana

Dia nantsoin'ny Ray hody any Aminy ny Alatsinainy 5 martsa 2023, rehefa nivahiny 38 taona teto an-tany



Hoy :

- Ny Ray aman-dReniny :**
RAZAFINDRAMBOA Placide sy RAMIHAMINARISOA Dorothee
- Ny iray Tampo aminy :**
- ANDRIANARISON Teddy sy Minah
- RAZAFINDRAMBOA Heriniaina sy Hanta
- Ny zanany ny iray tampo aminy :**
- ANDRIANARISON Billy
- RAZAFINDRAMBOA Harena
- Ny iray tampo amin'ny Rainy :**
- RAZAFINDRAMBOA Josiane Doris sy ny zanaka aman-jafiny
- RAZAFINDRAMBOA Yolande Marie Hélène sy ny zanaka aman-jafiny
- RAZAFINDRAMBOA Olga Virginie sy ny zanaka aman-jafiny
- RAZAFINDRAMBOA Hervé Yves mivady sy ny zanaka aman-jafiny
- RAMBOARISON Rivo mivady sy ny zanaka aman-jafiny
- RAZAFINDRAMBOA Marie Bernadette sy ny zanany
- Ny iray tampo amin'ny Reniny :**
- RAKOTONDRIANIVO Edmond sy Julie sy ny zanaka aman-jafiny
- RANDRIAMANALINA Odilon sy ny zanaka aman-jafiny
- Terak'ltplk RANAIVO HARIVÉLO Basile sy ltpkv RAZANAMIHAMINA Henriette
- Veuve RANDRIAMIHAMINA Colette sy ny zanaka aman-jafiny
- Veuve ANDRIANANTENAINA Clémentine sy ny zanaka aman-jafiny
- Veuve RAKOTONJANAHARY Marthe sy ny zanaka aman-jafiny
- Dr. RAKOTONDROMOMA Onimbato sy Noéline sy ny zanany
- Ny havany avy amin'ny Rainy :**
- Terak'ltplk RAZAFINDRAMBOA François Xavier
- Terak'ltplk Dr RAKOTONIRAINY François
- Terak'ltplk RALAKO sy ltpkv RAKETAMANGA
- Terak'ltplk RAZAFINDRAMBOA Alphonse
- Ny havany avy amin'ny reniny :**
- Terak'ltplk RAKOTOMANGA Joachim
- Terak'ltplk RANIVORAHONA Joseph
- Terak'ltplk RAZAFINDRAKOTO Jérôme
- Terak'ltplk RAMAROLAHY Bernard
- Terak'ltplk RAZAFIRAMA
- Terak'ltplk RANGELE

- Ny fianakaviana manontolo**
Ny namany rehetra
Ny Fiangonana EKAR Md Josefa Mahamasina
Ny Fiangonana EKAR Md Josefa Anatihazo
Ny Fiangonana FJKM Ambohidrano Atsinanana
Ny Fiangonana EKAR Vilihazo
Ny Fokontany 67ha Atsimo
Ny Fokontany Ambohidrano Atsinanana

Ny nofony dia hiala ao an-tranony Lot 15 67Ha Atsimo ny Alarobia 08 Martsa 2023 amin'ny 10 ora maraina ho entina ho atao veloma farany, ho fanomezam-boninahitra an'Andriamanitra ao amin'ny EKAR Md Josefa Anatihazo amin'ny 11 ora maraina alohan'ny hanafenana azy eny amin'ny fasan-drazany eny Ambohidrano Atsinanana Fieferana.

« Tsy misy fiaretan-tory »

M-NC 2656/1-1

FILAZANA MANJO

Amin'ny finoana sy fanantenana ny fitsanganan'ny tena amin'ny maty, no hampandrensanay anareo fa ny hava-malalanay

ANDRIANTSEHENO Saholiarifara Dorette Ramasy

Educatrice spécialisée retraitée
Vady navelan'ltompokolohy
RATOVONDRAHONA Eloi Eugène



Dia nantsoin'ny Ray hody any Aminy ny Zoma 03 Martsa 2023 Rehefa nivahiny 82 taona teto an tany

Hoy :

- Ny zanany :**
- RATOVONDRAHONA Christian Hery sy Dorothee Prisca
- RATOVONDRAHONA Ndrinaina Eloi sy Patricia
- KEMOGNE Serge sy RATOVONDRAHONA Patricia
- RATOVONDRAHONA landry Thierry sy Malala Daniela
- Ny zafiny :** RATOVONDRAHONA Loic sy Faneva, Christelle, Pauline, Soaina, Hasina, Mandresy
- Ny zafiatiny :** RATOVONDRAHONA Aaron sy Dylan
- Ny Taizany :** RAHAINGOMPIAINANA Marie Angeline
- Ny iray tampo aminy :**
- Taranak'i RASOAMANANDRIAMPENO Tiburce sy ANDRIANTSEHENO Sahondra
- Taranak'i Pr ANDRIANTSEHENO Lalao sy RAKOTONAVALONA Lucie Moon
- ANDRIANTSEHENO Mamiharisoa sy ny zanaka aman-jafiny
- Taranak'i RANDRIANANTONDRO Richard I. sy ANDRIANTSEHENO Nivo
- Ny iray tampo amin'ny vadiny :**
- Taranak'i RATOVONDRAHONA Ramanda Lucien sy RABODOMIHAMINA Lalarisoa
- RAKOTONIRAINY Edgard sy Léa ary ny zanaka aman-jafiny
- RATOVONDRAHONA Marc sy Fidisoa ary ny zanaka aman-jafiny
- Jacques sy Maya RATOVONDRAHONA ary ny zanany
- RAVELONARIVO Tovo sy ny zanaka aman-jafiny
- Ny havany :**
- Terak'ltplk RANAIVO sy RAFARA
- Terak'ltplk RAMBONIAINA Louis sy RASOAZANANORO
- Terak'ltplk RAINIZAFINDRASOA sy ltpkv RABODOVOAHANGY
- Terak'ltplk RATOVONDRAHONA Eloi sy RAZAFINDRAKETAKA Seraphine
- Terak'ltplk RAMANDA sy RASINAOTRA

Ny Fianakaviana manontolo
Ny Fiangonana :
FJKM Avaratr'Andohalo, EKAR St Vincent de Paul Ambatonilita, FJKM Ambohitranenaina,
Dorkasy Avaratr'Andohalo,
Association Minervois sans Frontières.
Ny Fokontany FIATA

Ny nofony dia ho enti-miala ao an-tranony Villa St Eloi Lot IBK 76 Isoraka ny Alarobia 08 martsa 2023 amin'ny 11 ora sy sasany ary ho entina hanomezam-boninahitra an'Andriamanitra ao amin'ny Fiangonana FJKM Avaratr'Andohalo amin'ny 12 ora sy sasany alohan'ny hametrahana azy any amin'ny fasan-drazany any Manjaka Ifaty.

« Efa niady ny ady tsara aho ; nahavita ny fihazakazahana aho ; nitahiry ny finoana aho. »

Il Timoty 4 : 7

M-NC 2656/1-1

AVIS DE DECES



Les 18 bougies de **Théo Nirina SOUMOUDRONGA** se sont soudainement éteintes le Vendredi 3 Mars 2023 à Suresnes - France

QUE LA LUMIERE DES CIEUX ILLUMINE SON CHEMIN

De la part de

- son Grand-Père : Hadj SOUDJAY Bachir Adehame
- ses Parents : SOUMOUDRONGA Denis Théodore et Ravaka SOUDJAY
- sa Sœur : SOUMOUDRONGA Maeva
- ses oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, nièces à l'étranger comme à Madagascar
- et de l'ensemble de toute la famille profondément éplorée

L'arrivée du corps et le programme des obsèques qui auront lieu à Diégo-Suarez, seront communiqués ultérieurement.

Puisse la perspective rassurante de la miséricorde de Dieu disperser l'obscurité et la crainte de la mort.



QUE SON AME REPOSE ETERNELLEMENT EN PAIX



M-NC 2654/1-1

PROGRAMMES TÉLÉ DU 7 MARS 2023



06.00 : Oran'ny fanantenana
06.30 : Royal Chapel ®
07.00 : Salama va
08.00 : Film Romantique
10.00 : Magazine
12.00 : Météo
12.05 : Série ®
12.30 : NEWS du 12h30
12.45 : VAOVAO 13h00
13.00 : A votre santé
14.00 : Film Dramatique
16.00 : JOURNAL INTERNATIONAL
16.45 : Full SPORT
17.00 : Dessins animés
17.15 : Royal Chapel ®
17.55 : Full Music
18.15 : Ny Vehivavy
19.00 : Les Infos de Ma-TV
19.10 : SERIE
19.30 : Ny Vaovaon'ny Ma-TV
20.15 : TELE ACHAT
20.30 : Fandaharana manokana
21.00 : Film Comédie
23.00 : Journal international
23.45 : Film Frisson
01.45 : Documentaire
03.00 : Film Action
04.30 : Ny Vaovaon'ny Ma-TV ®
05.00 : SERIE ®
05.30 : Ny feon'ny pentekosta ®
06.00 : Oran'ny fanantenana



04.00 : JINGLE
04.05 : Don-dresaka ®
05.30 : NY VAOVAO ®
06.30 : BUONGIORNO
08.00 : Petites Annonces
08.05 : MADA PRO
08.20 : MPRO
08.35 : ALLCOM
08.50 : BM PROD
09.15 : SERIE
10.45 : MIANDRY VAZO
12.00 : EDITION SPECIALE
12.10 : FRANCE 24
12.20 : ABC DE LA CULTURE
12.25 : Petites Annonces
12.30 : MPRO
12.45 : MADA PRO
13.00 : CINEMAPLUS
15.00 : EDITION SPECIALE
15.15 : REDIFF BUONGIORNO
15.55 : Série
16.21 : Série Manga
16.43 : Série Manga
17.05 : ABC de la culture
17.10 : MIRITSOKA
18.00 : TITRE
18.05 : Fan 2 M'Auto
18.25 : Petites Annonces
18.30 : LE JOURNAL
18.45 : SERIE
19.00 : Ankafizo
19.10 : SOMMAIRE BUONGIORNO

19.30 : VAOVAO
21.30 : CINEMAPLUS
23.00 : VAOVAO ®
23.45 : CINEMAPLUS
01.15 : LE JOURNAL
01.30 : DOC
02.10 : SERIE ®
03.10 : France 24



06.00 : Musique
06.15 : So COOL
08.15 : Série
08.45 : Mozika
10.00 : Shopping TV
10.30 : Série
11.00 : Mozika
12.00 : Série
12.50 : Instafun
13.15 : K-Sport ®
14.10 : Ankitsimpo
15.10 : Mozika
16.40 : Smiling Time
17.00 : Flash Info
17.20 : Instafun
18.00 : After
19.25 : Le Journal
19.55 : Micro Trottoir
20.00 : Ny Vaovao
20.50 : Cinéma
23.00 : Ny Vaovao ®
23.50 : Cinéma
02.00 : Bonne Nuit avec KOLO TV



05.30 : Réveil de la foi
06.00 : RECORD MARAINA
06.30 : LA MATINALE
08.00 : LA REINA DEL FLOW ®
08.30 : FLEUR SAUVAGE ®
09.25 : DIVERTISSEMENT
10.30 : Inona ny vaovao ?
12.30 : DOUBLE KARA ®
13.45 : Hirantsika
14.30 : FLEUR SAUVAGE
15.30 : MAGAZINE
17.00 : Destination malagasy
19.00 : J.RECORD
19.45 : DOUBLE KARA
20.30 : LA REINA DEL FLOW
21.00 : PABLO ESCOBAR ®
21.45 : CLIP
22.30 : PAROLE DE VIE
23.00 : FILM
00.30 : FRANCE 24



00.40 : Film Drame :
Jumeaux Mais Pas Trop
02.19 : Film d'action : Film
04.40 : Clips : Misy Raha ®
05.10 : Journal :
Viva Évènement VM ®
05.51 : Culte : Tsara Taiza
05.56 : Clips : Christian Music

06.00 : Magazine de services :
Viva MORNING SHOW
07.30 : Série télé-réalité : Série Les aventures les plus spectaculaires de Bear Grylls
08.12 : Série Action :
Série Scorpion.
08.55 : Série biographique :
Série The First Lady
09.55 : Film comédie : Film
11.25 : Série k-drama :
Série Healer ®
12.25 : Dessins animés :
Les Dalton - Dalton airline
12.59 : Journal : Flash Actu
13.04 : Clips : Misy Raha
13.34 : Film action : Film
15.53 : Télé Achat :
Viva shopping ®
15.58 : Dessins animés : Oddbods - Les Invités Indésirables De Fuse
16.23 : Série k-drama :
Série Healer
17.23 : Série comédie :
Devious.Maids
18.04 : Football : Viva Futbol
18.30 : Magazine jeux vidéo :
Game in ®
18.43 : Série comédie :
Série Boo Bitch ®
19.10 : Loterie : BET 261
19.30 : Journal :
Viva Évènement VM
20.30 : Journal :
Viva Évènement VF
20.50 : MIS'IN ®
20.55 : Viva Prod : NY ZOKO
21.47 : Série drame : Série Scandal
22.32 : Film comédie : film
00.38 : Journal :
Viva Évènement VM ®
01.18 : LE FEELING DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS



05.09 : Un si grand soleil :
TV5 Monde : Divertissement
06.40 : L'amour en gage :
Passions TV : Divertissement Afrique
07.00 : Okoo : France 5 :
Divertissement
08.15 : Les secrets des fleurs sauvages : Arte : Documentaires
09.30 : Zouk : TiVi5 Monde :
Jeunesse
10.40 : Moto club : AUTOMOTO :
Sports
11.20 : Adios Gringo : Action :
Films
12.30 : Amour, gloire et beauté :
TF1 : Divertissement
13.30 : Molusco : TiVi5 Monde :
Jeunesse
14.25 : Le plan cruel de ma jumelle : TMC : Films
15.00 : Hailey Baldwin story :
Fashion TV : Style de vie
16.00 : Le Renard : France 3 :
Divertissement

17.45 : Yukon, canada. le sol
souverain : Arte : Documentaires
18.50 : La revanche d'Ana :
Passions TV : Divertissement
Afrique
19.00 : Quatre mariages pour une
lune de miel : TFX : Divertissement
20.40 : N'oubliez pas les paroles :
France 2 : Divertissement
21.20 : Le Saut de l'ange :
Eurochannel : Films
22.55 : Copland : RTL 9 :
Divertissement
23.30 : The bicycle Thief :
Filmbox Arthouse AFR : Films
00.55 : Edge of tomorrow : TFX :
Divertissement



09h05 - Dessins animés :
" Batman "
Toonami - canal 36
(Option Famille)
10h39 - Divertissement :
" Allô tribunal - Remboursement "
TV5 Monde - Canal 10
(Bouquet Découverte)
13h00 - Documentaire :
" ESPN Films 2022 "
ESPN - canal 64
(Bouquet Découverte)
15h30 - Magazine :
" L'ombre d'un doute "
Histoire - Canal 70
(Option Monde)

A partir de 17h00 - Tennis :
" Indian Wells "
BeiN 3 - canal 63 (Option Sport)
WTA 500

19h40 - Série : " Precious perll "
Nina Novelas - canal 42
(Option Ciné)

21h15 - Film : " Taxi "
AB3 - Canal 43
(Option Divertissement)
Avec : Samy Nacéri, Frédéric
Diefenthal, Marion Cotillard.
Année : 1998. Durée : 1h30mn.
Menacé de sanction pour excès de
vitesse à répétition, un chauffeur
de taxi marseillais se voit proposer
un curieux marché: aider un
policier, qui ne conduit pas, à
démanteler le gang de braqueurs
de banques qui écume la région à
bord de voitures rapides.

Nous tenons à
préciser que nous
ne publions que
les programmes
TV reçus à temps.

PERMANENCES

Du 4 au 10 mars 2023

PHARMACIE DE GARDE

ANTANANARIVO

DE LA CROIX DU SUD - Antanimena - 032 05 656 56
MAHAFALY - Soavimasandro - 034 10 937 11
NAMONTANA - Namontana - 034 23 899 93
M PHARMACIE - Ambalavao Isotry - 034 02 652 55
DE L'AVENUE - Andohahy Analakely - 032 11 207 07
PÉRIPHÉRIE D'ANTANANARIVO 24H/24H et 7/7
Andoharanolatsy - 032 05 479 84 / 034 20 479 84
Grazia - Itaosy - 034 67 733 62
Anosizato - 020 22 631 43
Ambohivao - 020 22 482 64
Avaradrano - Analamahitsy - 020 22 423 65
Amboditsiry - 020 22 528 21 - 033 01 551 31 -
034 36 580 94
Soleil - Andronanobe - 034 20 356 51
Hasin'ny Aina - Mandrozeza - 034 99 776 21
Ivato - 020 22 442 95
Ambohitrarimo - 034 29 358 45
Jade - près Horizon Ivato - 034 87 340 94
Sabotsy Namehana - 034 88 001 03
Amboara - Anosiala - 034 52 610 64
Ambohimehity - 034 33 304 17 / 034 95 882 30
Ambohimgakely - 034 25 372 52
Fenoarivo - Fenoarivo Alakamisy - 034 33 161 75
Fitaviana - Ankadikely - 020 22 436 33
Amaronakona By Pass - 034 36 115 15
Palais - Mandrimena Iavoloha - 032 42 713 67
Ankadindratombo - 032 82 588 02/034 02 588 02
By Pass Alasora - 032 12 525 25 / 034 98 525 25
Abondance - Iharify Ankarabato - 034 75 214 36
S Namehana - Sabotsy Namehana - 034 81 689 47
Mihondrasoa - Fenoarivo - 034 01 707 07
Bongatsara - Bongatsara Iavoloha - 034 07 742 23
La Colombe - Itaosy - 034 60 396 61 / 033 64 280 42
Soo Ny Aina - Tsarahonenana - 034 31 018 20
MA Pharmacie - Ambohijanaka - 032 11 102 11
Ankarabato en face CSBII - 034 64 330 62

AMBULANCE

SERVICE DES URGENCES MPITSABO MIKAMBANA
TEL: 0349023555 / 0334823555
- AMBULANCE MUNICIPALE TEL 22 200 40 /
033 65 333 22 / 033 65 444 22 / 033 65 555 22
- AMBULANCE POLYCLINIQUE D'ILAFY 24/24
TEL 22 425 66 / 22 425 69 / 22 425 73
- MEVA MEDICALE SERVICE TEL 033 11 195 33 /
032 04 922 69
- CDU (Centre de diagnostic et d'urgence médical)
TEL 22 329 56 / 032 07 822 28 / 033 11 822 28
- AMBULANCE CLINIQUE DE TANJOMBATO
TEL 033 11 313 85
- MATERNITE MARIES STOPES AVADOHA
TEL 22 418 36 / 032 07 418 36 / 033 11 094 11
- CENTRE MEDICAL ANDRINDRA MIANDRARIVO
AMBANDIA (MANAKAMBAHINY) TEL 020 26 057 94 /
03316 057 94 / 034 20 057 94 (24h/24)
- CARE & MEDICAL ASSISTANCE HOSPITAL - 22 200 32 /
034 40 389 05 / 033 12 836 60 / 033 15 836 60
- AMBULANCE ET URGENCE CRTM - 01 -
034 01 015 55 / 032 07 255 52

HOPITAUX ET CLINIQUES

- CLINIQUE MPITSABO MIKAMBANA 24/24 ROUTE
DE L'UNIVERSITE AMPASIMALO
TEL: 034 90 235 55 / 033 48 235 55
- CLINIQUE REINE MARIE - 4 RUE JOSEPH
RAMANANDRAIBE - IMMEUBLE RALISON - ANTA-
NIMENA - OUVERTURE 24h/24 Tél. : 034 20 239 72
- CENTRE HOSPITALIER DE SOAVINANDRIANA
(HOMI) EX-GIRARD ET ROBIC TEL 23 397 51
- HOPITAL JOSEPH RAVOAHANGY ANDRIANAVALONA
(HJRA) TEL 033 11 890 58 / 22 279 79
- HOPITAL JOSEPH RASETA BEFELATANANA
TEL 22 223 84
- LINIQUE MEDICO-CHIRURGICALE IMAHO ANALA-
MAHITSY TEL 034 01 651 99 / 033 03 875 61 /

032 04 680 06

- CLINIQUE MEDICO-CHIRURGICAL ST PAUL
AMBATOROKA TEL 22 271 47
- MEDICAL SERVICE CLINIQUE MEDICO-DENTAIRE
LOT IVR 20 ANTANIMENA (24/24) TEL 22 641 93
- CROIX BLEU DE MADAGASCAR SIEGE ANTANIN-
ANDRO - PROBLEME D'ALCOOLISME ET DE TOXI-
COMANIE TEL/FAX 22 324 59 / 22 634 62 /
033 11 442 77 / 032 07 545 30
- MARIE STOPES INTERNATIONAL MATERNITE
CLINIQUE LOT II P 136 BIS AVARADOHA
TEL 22 418 36 / 033 11 084 11
- CLINIQUE ET MATERNITE ST FRANCOIS ANKADI-
FOTSY - TEL 22 235 54
- POLYCLINIQUE D'ILAFY AMBOHITRARAHAHA
(24/24) TEL 22 425 66 / 22 425 69 / 22 425 73 / 033
11 073 91 / 032 07 243 28 / FAX 22 425 64
- TOBIM-PITSABOANA LOTERANA AMBOHIBAO
(HOPITAL LUTHERIENNE) TEL 22 441 88 /
22 485 17 (24/24)
- CENTRE DE SANTE BEHORIRIKA TEL 22 641 28 /
22 603 63 / 033 11 458 48 / 032 07 409 38
- CLINIQUE MEDICO-CHIRURGICALE DE TANJOMBATO
- LOT III A 42 - TEL 22 571 94 / 033 11 058 00
- PAVILLON SAINTE FLEUR CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE JOSEPH RAVOAHANGY
ANDRIANAVALONA AMPEFILOHA - TEL 22 661 04 /
22 663 93 FAX 22 660 82
- CENTRE DE SANTE SAINT MICHEL ANDRAVOAHANGY
TEL 033 16 028 62
- CARREFOUR MEDICAL AMPARIBE (Médecine générale)
LOT VH 39 BIS TEL 22 651 59 (7/7 - 24h/24)
- CENTRE MEDICAL AMBATOMENA (IMMEUBLE
SICAM ANALAKELY) TEL. 22 211 70
- CENTRE MEDICAL ANDRINDRA MIANDRARIVO
AMBANDIA (MANAKAMBAHINY) - TEL 020 26 057 94 /
03316 057 94 / 034 20 057 94 (24h/24)
- CENTRE MEDICAL COLISEUM
TEL 034 03 847 39 - 032 99 286 69 (7/7 - 24h/24)

ESPACE MEDICAL / SOS Médecins

- AMBODIVONA TEL 22 625 66 / 034 02 088 16 /
034 02 00 911

CARE & MEDICAL ASSISTANCE HOSPITAL

- IMMEUBLE OSTIE ANOSIBE 1er ETAGE
TEL 22 200 32 / 034 40 389 05 / 033 12 836 60 /
033 15 836 60

AROVY CLINIC

ATRIUM ANKORONDRAHO
Urgences : 032 23 217 17 (24/24 - 7/7)

POMPIERS

- TSARALALANA TEL 18 / 118 (Airtel) / 22 390 30 /
033 15 500 86
- AMBOHIMANARINA TEL 033 15 501 76

POLICE SECOURS - GIR

- TEL 22 357 09 / 22 357 10 / 117

COMMISSARIATS

- 1^{er} ARRONDISSEMENT ANALAKELY TEL 22 280 54
- 2^e ARRONDISSEMENT AMBOHIJATOVO
TEL 22 309 46
- 3^e ARRONDISSEMENT ANTANINANDRO
TEL 22 291 30
- 4^e ARRONDISSEMENT ISOTRY TEL 22 280 51
- 5^e ARRONDISSEMENT MAHAMASINA
TEL 22 280 48
- 6^e ARRONDISSEMENT AMBOHIMANARINA
TEL 22 225 52
- 7^e ARRONDISSEMENT 67 HA TEL 22 291 29
- 8^e ARRONDISSEMENT ANALAMAHTSY CITE
TEL 22 493 25
- POSTE DE POLICE AMPEFILOHA TEL 22 280 46
- POSTE DE POLICE MAHATONY TEL 22 242 22

Des armes gonflables tchèques en force depuis l'invasion russe en Ukraine

Les leurres militaires gonflables, représentant notamment les lance-roquettes Himars et les chars Abrams, ont fait exploser la production d'une entreprise tchèque depuis le début de l'invasion russe en Ukraine l'année dernière, déclarent ses responsables à l'AFP.

La société Inflattech, basée dans la ville de Decin, dans le nord de la République tchèque, fondée il y a huit ans, fabrique déjà plus de 30 types d'armes factices gonflables utilisées pour tromper l'ennemi.

Ses responsables refusent de confirmer explicitement qu'ils vendent ces armes à l'Ukraine, invoquant le secret militaire, mais ils ont admis lundi que la production a bondi de 100 % au cours des 12 derniers mois.

"Nous vendons à de nombreux gouvernements dans le monde, pas seulement en Europe, mais aussi dans d'autres pays, d'autres régions", a déclaré aux journalistes Poven Kumaresan, directeur des ventes et du marketing d'Inflattech.

Il a ajouté qu'une trentaine d'employés de sa société produisaient entre 30 et 40 leurres par mois.

Les leurres, dont des chars, des véhicules blindés et même des avions de chasse, sont fabriqués en soie synthétique et gonflés à l'aide de pompes. Ils pèsent entre 25 et 90 kilos et il faut deux à quatre personnes pour les manipuler. Selon M. Kumaresan, l'entreprise a besoin de 72 heures pour concevoir un modèle si elle dispose des plans exacts de l'original, et de deux semaines



si elle travaille "à partir de zéro".

Il lui a fallu 60 jours pour expédier une réplique d'Himars à compter du moment où son client lui a passé la commande.

Inflattech a jusqu'à présent déployé des "dizaines" de faux lance-roquettes Himars. Bien que ses produits ne soient pas des armes, ils sont classés matériel militaire et

doivent être approuvés par les autorités gouvernementales.

Le gouvernement tchèque a déclaré le mois dernier qu'il avait fourni à l'Ukraine une aide militaire d'une valeur d'environ un demi-milliard de dollars depuis le début de l'invasion le 24 février 2022.

Tromper les capteurs infrarouge. Vojtech Fresser, directeur général d'Inflattech, vante un look fidèle à l'original de

ses produits.

"Si je n'ai pas de jumelles, et que je suis à une distance de 150-200 mètres, je ne suis pas en mesure de dire si c'est une vraie arme ou un leurre", déclare-t-il.

Le moteur utilisé pour gonfler les armes dégage également une chaleur qui trompe les capteurs infrarouges de l'ennemi.

Selon lui, les leurres gonflables coûtent entre 10.000 et 100.000 dollars, soit beaucoup moins que les roquettes utilisées pour les détruire.

"Si je force l'ennemi à détruire mon produit avec quelque chose qui est au moins quatre fois plus cher — mais dans la pratique c'est même 20 fois plus — je gagne économiquement", souligne M. Fresser.

M. Kumaresan indique que sa société continue à développer

ses produits et envisage des leurres gonflables mobiles dans l'avenir.

Inflattech, qui fabriquait à l'origine les leurres à des fins d'entraînement, a également fabriqué autrefois des jouets ou des modèles sur mesure selon les souhaits des clients.

"Nous produisons en fonction des besoins spécifiques du client. Nous ne sommes pas un e-shop où vous pourriez choisir", explique M. Fresser.

Il n'y a "aucune limite" à la production ou à la gamme de produits, et l'entreprise s'attend à une croissance rapide au cours des trois prochaines années, ajoute-t-il.

"Bien sûr, je préférerais produire des jouets pour enfants. Mais avant tout, nous devons leur assurer un monde sûr", insiste-t-il.

AFP

Indonésie

15 morts, des dizaines de disparus dans un glissement de terrain

Au moins 15 personnes sont mortes et des dizaines sont portées disparues après que des glissements de terrain et des pluies torrentielles ont frappé l'une des îles les plus éloignées d'Indonésie bordant la mer de Chine méridionale, ont indiqué les autorités indonésiennes.

Des images fournies par l'agence nationale montrent que la boue et les débris provoqués par le glissement de terrain ont complètement recouvert les maisons qui se trouvaient au bord d'une falaise sur l'île de Serasan.

Des morceaux de métal arrachés des toits et des arbres tombés étaient visibles.

L'éloignement du village de la province des îles Riau où le glissement de terrain s'est produit, combiné à mauvais temps et à la coupure des lignes de communication, complique le déploiement des

secours, selon les autorités.

"Nous avons été informés que 50 personnes étaient portées disparues, 15 autres décédées ont été évacuées", a déclaré à l'AFP, le directeur de l'agence de recherche et de sauvetage des îles Natuna, Abdul Rahman, révisant un premier bilan.

Le réseau de communication est coupé dans la zone sinistrée, entre l'île de Bornéo et la Malaisie péninsulaire, rendant difficile la communication des dernières informations, a ajouté Junainah, porte-parole de l'agence de lutte contre les catastrophes naturelles des îles Riau.

"La météo est imprévisible. Le vent est fort et les vagues sont actuellement hautes", a déclaré le porte-parole, qui, comme beaucoup d'Indonésiens, ne porte qu'un seul nom.

Difficultés d'accès. Une équipe de recherche et de sauve-

tage de 60 personnes est partie pour la zone sinistrée depuis les îles Natuna, a déclaré le porte-parole de l'Agence nationale de lutte contre les catastrophes naturelles, Abdul Muhari lundi soir sur une chaîne de télévision locale.

"En temps normal, cela prend cinq heures en bateau", a-t-il déclaré, ajoutant: "Demain (mardi), l'Agence nationale de lutte contre les catastrophes naturelles va déployer un hélicoptère pour accélérer le transport de moyens logistiques".

Une route principale dans le village a également été coupée par le glissement de terrain, ralentissant davantage l'évacuation des habitants.

Pendant la saison des pluies, l'Indonésie est sujette aux glissements de terrains, aggravée dans certains endroits par la déforestation, et à des pluies torrentielles prolongées.

Celles-ci ont provoqué des inondations dans différentes régions de l'archipel.

Selon des experts, les catastrophes météorologiques

devraient se multiplier dans le pays en raison du changement climatique.

Dans la partie indonésienne de Bornéo, plus de 17.000 mai-

sons ont été inondées perturbant le quotidien des habitants du district de Banjar depuis un mois.

AFP



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : AOO.03./CRS/2022

RELANCE EXTENSION JUSQU'AU 9 MARS 2023 A 16H

Dans le cadre de l'amélioration des sécurités alimentaire dans le Sud de Madagascar, Catholic Relief Services (CRS) a reçu un financement du département Food For Peace de l'Agence Américain pour le Développement (USAID / Food for Peace) pour la mise en œuvre du projet MAHARO dans des Districts de Beloha, de Tsihombe Ampanihy. Le projet vise : De prévenir et réduire, l'insécurité alimentaire aigue dans la région Androy et Antsimo Andrefana.

Pour l'atteinte de ces objectifs, CRS envisage de réhabiliter des points d'eau dans la région Androy et Antsimo Andrefana et lance un appel d'offres ouvert pour ces travaux. Ainsi, CRS invite toutes les entreprises qualifiées à présenter leurs offres sous plis fermés pour l'exécution des travaux suivantes :

- TRAVAUX DE RECONVERSION DES FPMH EN ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE DANS LA REGION ANDROY REPARTIE EN 4 LOTS.

Lot Numéro	Designation	COMMUNE	DISTRICT	DATE DE VISITE DE LIEU	LIEU
1	Reconversion FPMH en AEPPS a Sihanakapahy	IKOPOKOPE	BELOHA	13/02/2023	Devant CSB Antreaky a 10 heure 00 min
2	Reconversion FPMH en AEPPS a Ankilisoa	MAROLINTA	BELOHA	14/02/2023	Devant bureau CR Marolinta a 10 heure 00 min
3	Reconversion FPMH en AEPPS a Malebitsy	MAROLINTA	BELOHA	14/02/2023	Devant bureau CR Marolinta a 10 heure 00 min
4	Reconversion FPMH en AEPPS a Malebitsy	MAROLINTA	BELOHA	14/02/2023	Devant bureau CR Marolinta a 10 heure 00 min

1. Les soumissionnaires intéressés peuvent récupérer le DAO auprès des bureaux mentionnés à l'adresse ci-dessous.
2. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous, **extension jusqu'au 09 mars 2023 à 16h (heure locale).**
3. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
4. Toutes demandes d'informations complémentaires sont uniquement à adresser au mq.dao@crs.org, en mentionnant en objet le référence de l'appel d'offre
5. Les offres sont à adresser aux différents Bureaux de votre choix ci-dessous :

- Bureau Régional de Toliary - En face Clinique St Luc - Andabizy - Toliary 601,	- Bureau régional CRS Beloha Androy enceinte Ecar catholique Beloha Androy.
- Sous bureau régional CRS Tsihombe Anjado route Jafaro.	

Avec la mention : A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT



CONVOCAZIONE DES ACTIONNAIRES

SOCIETE D'EQUIPEMENT IMMOBILIER DE MADAGASCAR

(Société Anonyme à participation publique au Capital de 1.720.000.000 Ar)

Siège social : Golden's Building, Boulevard de l'Europe - 67Ha Nord Est - ANTANANARIVO 101 - BP 661
R.C n° 2002 B7 - Stat. n° 70201 11 1927 0 10002 - NIF n° 40 000 19372

Les Actionnaires de la Société d'Équipement Immobilier de Madagascar (SEIMad SA) sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le vendredi 17 Mars 2023 à dix (10) heures au Siège de la Société sis au GOLDEN'S BUILDING, Boulevard de l'Europe, 67 Ha Nord Est, Antananarivo.

A l'ordre du jour :

- 1) Partenariat avec PADDY GROUP MADAGASCAR dans le cadre du projet « NOUVELLE VILLE TANA MASOANDRO »
- 2) Partenariat avec II B DEVELOPMENT GROUP dans le cadre du Programme Immobilier National 40.000 logements.
- 3) Questions diverses

Tout Actionnaire qui ne pourra pas assister à ladite Assemblée pourra se faire représenter par un mandataire porteur d'un pouvoir.

N.B : Les Actionnaires sont priés de bien vouloir communiquer toute modification éventuelle de leur adresse par téléphone au 22 202 98 ou par email à l'adresse seimad@moov.mg.

TRAFIC DE BOIS PRECIEUX : QUID DE L'AFFAIRE LANTO RAKOTOMANGA ?

La Rédaction

À cause de l'exploitation minière illégale, du défrichement et du trafic de bois précieux, la forêt d'Ankeniheny – Zahamena subit de multiples pressions. Ces pratiques sont entretenues par la mauvaise gouvernance forestière, l'abus de pouvoir et la corruption. L'un des cas les plus connus et les plus récents est la saisie de 75 madriers de palissandre impliquant une députée membre du Bureau permanent de l'Assemblée Nationale.



Les bois saisis au bureau de la DREDD Alaotra Mangoro, à Ambatondrazaka (novembre 2022)

« Madame ne veut pas parler avec vous pour le moment ! ». Ce sont les réponses de l'assistant de Lanto Rakotomanga à la demande d'interview des journalistes dans son bureau à Tsimbazaza, en novembre 2022. Une réponse inhabituelle de la part du questeur en charge de la législation et des relations publiques de l'Assemblée Nationale, friande de sorties médiatiques. Cette élue de la République refuse de s'exprimer car elle est éclaboussée par un scandale immunitaire. On ne l'entendra que le 16 février 2023 où, interrogée par un confrère dans le cadre d'un reportage télévisé, elle répondait laconiquement : « Cette affaire est aux mains des responsables. Laissons ces responsables compétents s'en occuper ». En attendant, la députée vaque à ses « occupations politiques » consistant en la distribution de produits de première nécessité aux familles précaires, sans que les citoyens, bientôt sollicités lors des élections, n'aient de bribes d'informations sur l'issue de ce scandale environnemental aux relents de corruption.

En sa qualité de députée et membre du Bureau permanent de l'Assemblée nationale, Rakotomanga a « autorisé » le chauffeur d'un fourgon pour transporter du palissandre d'Amparafaravola à Antananarivo pour une « durée indéterminée ». Toutefois, il se trouve que donner une telle autorisation ne figure pas dans ses prérogatives de parlementaire. Dans la soirée du 5 octobre 2022, un élu du district d'Amparafaravola aurait remarqué un véhicule stationné au bord de la route. Il a remarqué que ce fourgon transportait des madriers de palissandre. Cet édile a informé le chef de district d'Amparafaravola qui, à son tour, a donné l'ordre au chef de cantonnement forestier d'agir. Ainsi, la voiture suspecte a été appréhendée

au niveau du barrage économique de Vohitraivo, dans la commune de Vohimana avec 75 madriers de palissandre à son bord. Le chauffeur a présenté une « lettre d'autorisation » avec le timbre et le cachet du questeur de l'Assemblée nationale, signée par Lantoarivola Sadera Rakotomanga. Le document « ordonne » à toute autorité civile et militaire de « laisser circuler librement [sa marchandise] pour une durée indéterminée » et de lui « prêter main-forte en cas de besoin ». Le transporteur a été présenté au parquet le vendredi 7 octobre 2022 mais à cause de la grève des greffiers, il a été replacé en garde à vue. Son sort a été fixé le lundi 10 octobre. Le chauffeur a été placé en détention préventive jusqu'à son audience du 11 novembre au Tribunal de Première Instance d'Ambatondrazaka avec le ministère de l'Environnement et du développement durable comme partie civile. Le 16 novembre, le chauffeur du véhicule écope d'un an de prison ferme et de cinq millions d'ariary d'amende pour transport de produits forestiers sans documents réglementaires selon Stéphane Tsirimanana, Procureur de la République.

Crime environnemental ?

Lanto Rakotomanga affirme être la « propriétaire » des bois saisis. D'après la gendarmerie de Tanambe, les madriers de palissandre saisis ont 24 cm de côtés. Une étude scientifique menée en 2014¹ explique qu'un palissandre a besoin de 67 ans pour atteindre 30 cm de diamètre. Face au rythme effréné des exploitations illicites, cette croissance lente place cette essence dans la liste rouge des espèces menacées publiée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) en juillet 2019. Par ailleurs, les notes-instructions² émises par le ministère de l'Environnement et du développement durable (MEDD) depuis 2019 interdisent la coupe, l'exploitation, le transport et l'exportation de bois précieux dont le palissandre. Ces dispositions sont encore en vigueur et appliquées par l'administration forestière.

Le procureur de la République évoque la nécessité d'une investigation poussée sur l'origine de ce bois de palissandre. « Nous ne sommes pas en mesure de déterminer le lieu de coupe de ce bois. Ainsi, on a traité le dossier sur la base du lieu de saisie c'est-à-dire Vohitraivo », regrette-t-il. Interrogé par les journalistes du réseau MALINA, l'adjoint-chef François Rajaonarivelo, commandant de brigade de la gendarmerie nationale à Tanambe précise que ces produits viennent d'Andrebakely Nord. Une assertion corroborée par Toussaint Razafindrana, le chef de cantonnement forestier d'Amparafaravola, officier de police judiciaire en charge de l'enquête.

Selon les images satellites, la zone boisée la plus proche d'Andrebakely est la commune de Tanandava. C'est la limite nord-ouest du parc national Zahamena. « Andrebakely Nord n'est que le lieu de collecte des produits forestiers illicites. Il est probable que le palissandre saisi ait été extrait dans le parc national », continue le chef de cantonnement forestier d'Amparafaravola. Dans ce cas de figure, les agissements de la députée violent le Code des Aires protégées (COAP). « La coupe illégale de bois constitue un délit dans le Code pénal mais quand cela concerne les aires protégées, il s'agit d'un crime », explique Stéphane Tsirimanana.

Passe-droit ?

Au centre de ce scandale, cette députée ne s'est pas exprimée sur l'authenticité de ce document. D'après les informations reçues, elle a porté plainte contre le chauffeur à la gendarmerie d'Ambatondrazaka mais l'a ensuite retirée. Durant son audience au Tribunal d'Ambatondrazaka, le chauffeur a clairement avoué que le palissandre appartient à Lanto Rakotomanga suivant un contrat de transport avec celle-ci. L'autorisation illicite a bien été délivrée en main par cette dernière. La presse locale rapporte que la députée a été convoquée par le Bureau indépendant anticorruption (BIANCO) le 17 octobre mais qu'elle n'a comparu que le 24 novembre. L'affaire « octroi illégal d'une autorisation de transport de bois précieux impliquant la députée Lanto Rakotomanga » a été déferée au parquet du Pôle anti-corruption (PAC) d'Antananarivo [...] mais son sort attendra l'autorisation de poursuite de l'Assemblée nationale », annonce le BIANCO sur son site web.

Lanto Rakotomanga bénéficie de l'immunité parlementaire en vertu de l'article 73 de la Constitution. En 2015, après une course poursuite avec les forces de l'ordre, cette députée a été appréhendée à Namontana avec 200 millions d'ariary dans son véhicule. Quelques « honorables » venus à sa rescousse en clamant l'immunité parlementaire ont coupé l'herbe sous le pied des éléments de la force mixte de maintien de l'ordre (EMMOREG). Une vague de condamnations des états-majors politiques suite au lynchage médiatique provoqué par le scandale a étouffé la suite de l'affaire.

Mal interprété, le privilège de l'immunité est perverti en dehors de l'exercice des fonctions y rattachés. Des parlementaires abusent de leur titre pour commettre du trafic d'influence, de la corruption et des usurpations de fonction. « L'irresponsabilité protège le parlementaire de toute poursuite pour des opinions ou votes émis par lui dans l'exercice de ses fonctions. L'inviolabilité permet de poursuivre les députés et sénateurs, hors session, mais il faut une autorisation de poursuite ou d'arrestation du Bureau

de l'Assemblée Nationale ou du Sénat », explique Honoré Rakotomanana, ancien président du Sénat.

La lecture des Lois des finances révèle que chaque année, 3,5 milliards d'ariary sont alloués pour la Haute cour de Justice (HCJ). Près des trois-quarts de ces fonds sont consacrés aux indemnités des 11 membres de cette juridiction. Depuis son entrée en fonction en 2018, la HCJ a coûté 15 milliards d'ariary à l'État, et donc aux contribuables. Toutefois, cette juridiction est en « chômage technique » car les dossiers à traiter sont bloqués au niveau de l'Assemblée nationale. Des commissions d'enquête parlementaire ont été mises en place mais aucune décision de mise en accusation n'a été votée en cinq ans. Cela entretient la kleptocratie.

Au-delà de ces défaillances structurelles, l'attitude impunie des députés est encouragée par le corporatisme des parlementaires. À travers un verset biblique, Christine Razanamahasoa, Présidente de l'Assemblée nationale, a rationalisé le scandale de Lanto Rakotomanga. « Que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui jette la première pierre ! », déclare-t-elle en se référant à Jean 8 :7 le 17 octobre 2022 devant la presse au Carlton en marge d'un atelier sur les plastiques dans l'Océan Indien. Une phrase aux antipodes de son discours d'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée nationale, prononcé le 19 octobre 2022. Elle avait rappelé à cette occasion que les députés ne devaient pas user et abuser de leur immunité parlementaire pour commettre des infractions. Elle a rappelé aux membres de la Chambre basse l'obligation de respecter le principe de la séparation des pouvoirs. Un discours à traduire en acte car les députés, même hors session, ne peuvent être poursuivis qu'avec l'autorisation du Bureau permanent de l'Assemblée Nationale. Seulement, il se trouve que Lanto Rakotomanga fait partie de ceux qui autorisent ou non la levée d'immunité d'un député. Ainsi, au nom de l'égalité devant la loi, du courage et de la volonté sont requis pour infirmer la triste réputation de cette institution comme refuge de délinquants.

L'« immunité parlementaire » est une disposition dont les députés et les sénateurs bénéficient dans l'exercice de leurs fonctions législatives. Elle a pour objet de les protéger des mesures d'intimidation venant du pouvoir politique ou d'autres pouvoirs, et de garantir leur indépendance pendant les sessions parlementaires. Il s'agit du principe de l'irresponsabilité ou immunité de fond/ou fonctionnelle. Un député ou un sénateur ne peut être poursuivi s'il n'a pas suivi une consigne de vote du parti ou a émis une vive critique à l'exécutif pendant la session parlementaire. En dehors des sessions, le parlementaire peut être poursuivi mais une autorisation de poursuite ou d'arrestation du Bureau de l'Assemblée Nationale ou du Sénat est requise. C'est le principe de l'inviolabilité (ou immunité de procédure). Toute infraction en dehors de sa fonction parlementaire relève du droit commun.

L'inviolabilité n'est pas la protection de la qualité, mais celle de la fonction : elle n'est pas la protection des hommes ou des femmes, mais bien celle de l'Institution. En clair, il s'agit d'interdire au judiciaire d'entraver le fonctionnement normal du pouvoir législatif, le judiciaire ne peut priver avant condamnation, le législatif de ses membres, mais par ailleurs, le législatif ne peut pas non plus entraver l'exercice par le judiciaire de l'action publique.

¹ Analyse de la croissance en épaisseur de *Dalbergia baronii* (palissandre) et de *Dalbergia monticola* (bois de rose) dans la forêt classée d'Ambohilero sous transfert de gestion, Felana Niaina Rakoto Joseph, Bako Harisoa Ravaomanalina, Fenonirina Rakotoarison, Edmond Roger, Bakolimalala Rakouth, CIRAD [2014], accessible sur <http://hal.cirad.fr/cirad-00933719>

² Note-instruction n°01/19/MEDD/Mi du 29 janvier 2019 ; Note-instruction n° 003-21/MEDD du 29 janvier 2021